

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)

Les fondements épistémologiques d'une démocratie délibérative sans fondement

Mémoire réalisé par
Fabien Moustard

Promoteur
Christian De Visscher

Lecteur
Philippe Destatte

Année académique 2017-2018

Master 120 en sciences politiques, orientation générale, à finalité approfondie

Résumé

La science issue de *Descartes* considère la connaissance comme un résultat. De ce point de vue, les individus sont porteurs d'une volonté fixe et prédéterminée. Selon *Rousseau*, *Sieyès* et *Rawls*, c'est ainsi l'agrégation des volontés individuelles qui légitime la décision politique car elle révèle la volonté générale. *Bernard Manin* récuse la conclusion fondamentale de ces trois penseurs. Selon lui, les volontés individuelles ne sont pas déjà formées mais se construisent continuellement dans la délibération politique. La décision politique légitime n'est plus l'agrégation des volontés, mais la délibération de tous.

La science issue de *De Vinci* envisage la connaissance comme un processus de construction. Elle se base sur les épistémologies constructivistes que collige l'épistémologie de la complexité d'*Edgar Morin*. *Bernard Manin* suppose cette épistémologie, mais ne la propose pas. La proposer permet d'enraciner la démocratie délibérative dans l'épistémologie de la complexité. La complexité, du latin *complexus*, signifie ce qui est tissé ensemble. Dès lors que la délibération politique cherche à reconnaître, saisir et appréhender la complexité du réel, elle peut se fonder sur l'épistémologie de la complexité. La complexité devient alors le support et le repère de la pratique de la délibération politique. La pensée complexe devient l'outil pour mener une délibération politique en complexité.

Mots-clefs :

Délibération politique • Epistémologie • Complexité • Pensée complexe • Démocratie délibérative

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

FM, le 08/05/2018



Le *disegno*, le dessin à dessein de *Léonard de Vinci*, exprime sans cesse l'action qui relie l'esprit, l'œil et la main. Sans jamais tenter de les séparer et sans se laisser inhiber par le caractère toujours inachevé de ses entreprises (*Jean-Louis Le Moigne*).

Remerciements

A Monsieur *Christian De Visscher*, pour sa disponibilité, ses conseils avisés et la liberté octroyée quant au choix d'un sujet singulier.

Aux membres de *l'institut Destrée*, pour leur engagement sans faille dans le développement territorial de la Wallonie. La confiance qu'ils m'ont accordés à la fois dans la mission de recherche scientifique sur l'apprentissage au XXI^e siècle et l'encadrement du panel citoyen délibératif sur le thème de la jeunesse au parlement de Wallonie témoigne de leur investissement sur les jeunes pour construire l'avenir.

A Monsieur *Jean-Louis Le Moigne*, ayant donné un second souffle à la complexité de ma pensée.

A Monsieur *Edgar Morin*, sa méthode pour penser complexe est en filigrane de chacune de mes réflexions. J'espère le rencontrer bientôt.

A Monsieur *François Taddei*, pour m'avoir accueilli, soutenu et accompagné dans un processus de maïeutique socratique dans la perspective d'une thèse de doctorat sur le thème – encore – marginal de la complexité.

A Monsieur *Olivier De Schutter*, qui a fortement inspiré un jeune, alors étudiant en climatologie et glaciologie. L'exemple de son engagement a joué un rôle décisif dans mon orientation vers les sciences sociales et humaines.

A Monsieur *Florent Leduc*, l'homme aux semelles de vent, grand compagnon de réflexion, d'écriture et de lecture.

A mes camarades d'élucubrations et de rêveries, Monsieur *Simon Clément*, Monsieur *Gabriel Dufourq* et Monsieur *Habib Assli*, pour leur écoute et leur pensée structurante et inspirante.

A mes professeurs de sciences naturelles, spécialement Monsieur *Pierre Rochette*, Monsieur *Jérôme Gattacceca*, Monsieur *Bertrand Devouard* et Monsieur *Matthieu Gounelle*, m'ayant formé à la recherche scientifique et fait vivre la passion des météorites jusque dans les grands espaces du désert d'Atacama au Chili.

Gratitude enfin à l'ensemble de cette génération en quête de sens, qui éprouve un sentiment d'harmonie et d'enthousiasme lorsque s'éveille en elle l'ardeur de métamorphoser un monde en crise de sens. Que cette génération traverse les continents et s'imprègne de toutes les cultures. Qu'elle poursuive inconditionnellement le fil de ses aspirations et de sa créativité pour jeter les bases d'une société nouvelle.

1	INTRODUCTION	7
2	ÉPISTEMOLOGIES ET DEMOCRATIE	12
2.1	De la science classique au modèle agrégatif de démocratie.....	12
2.2	Du constructivisme au modèle délibératif de démocratie	15
2.3	Paradigmes et modèles de démocratie	22
2.4	Les fondements épistémologiques d'une démocratie délibérative.....	24
3	COMPLEXITE ET DEMOCRATIE	26
3.1	Modes de pensée et démocratie.....	26
3.2	L'épistémologie de la complexité	29
3.3	Complexité et pensée complexe	31
3.4	Complexité et délibération politique	36
4	CONCLUSION	42
5	ANNEXE : DES EPISTEMOLOGIES CONSTRUCTIVISTES AU PARADIGME DE LA COMPLEXITE	45
6	REFERENCES	49
7	RESUME	51

1 Introduction

La notion de politique est polysémique. Elle revêt différentes formes qui constituent autant de moyens de penser et de pratiquer la politique. Pour *John Dewey*, la politique prend forme lorsqu'un public se saisit d'une affaire, lorsqu'une affaire pose le problème du public. Avec *Carl Schmitt*, dès l'instant où se joue et se rejoue la souveraineté d'un collectif ou de l'Etat, la chose devient politique. Selon *Jürgen Habermas*, est politique ce qui résulte de la discussion rationnelle sur les enjeux d'une démocratie. *Michel Foucault* conçoit la politique comme ce qui devient une institution. Aussi, les normes sociales ancrées dans la société sont éminemment politiques : elles forment une véritable institution invisible (Latour, 2008).

Dans cet éventail de conceptions de la politique, ce travail se penche sur la compréhension qu'en a le philosophe allemand *Jürgen Habermas*. Il défend une conception de la démocratie non pas basée sur l'agrégation des préférences individuelles, mais sur la participation et la délibération des citoyens. La démocratie participative ainsi que la démocratie délibérative sont souvent comparées à la démocratie représentative. Dans la démocratie représentative, seuls les élus prennent les décisions. La démocratie participative vise à adjoindre les citoyens dits « ordinaires » à l'élaboration des décisions politiques. La démocratie délibérative implique qu'il y ait dans cette participation un échange d'arguments. Dans la démocratie délibérative, la décision politique ne consiste plus en l'agrégation des préférences des individus c'est-à-dire la volonté de tous. Cette décision tient sa légitimité dans le processus de formation d'une volonté collective engendrée par la discussion, libre et argumentée, de tous les membres de la communauté (Manin, 1985). En d'autres termes, la délibération politique est le substrat de la démocratie délibérative. Le courant de la démocratie délibérative s'intéresse au processus de formation d'une volonté collective, réfléchi et informée, engendrée par la délibération publique plus qu'au résultat final atteint (Habermas, 1996). Ainsi, la délibération politique n'amène pas à prendre parti pour la démocratie directe ou la démocratie représentative.

Dans la démocratie directe une part importante du mode de désignation est accordé au tirage au sort par rapport à l'élection ou à l'hérédité. Le tirage au sort a été utilisé dans la démocratie athénienne, mais également à Rome, à Florence, cité de Machiavel au XIV^e siècle et à Venise jusqu'en 1797 (Manin, 2012). Le principe de tirage au sort a été valable jusqu'au XVIII^e siècle, lorsque la bourgeoisie a mis sur pied un régime représentatif à la suite des révolutions anglaise, américaine et française. *Les démocraties contemporaines sont issues d'une forme de gouvernement que ses fondateurs opposaient à la démocratie* (Manin, 2012, 11). En effet,

l'élection du latin *eligere* signifie choisir. Elle est à la fois démocratique et oligarchique. Démocratique, car elle permet aux électeurs de sanctionner un représentant sortant. Oligarchique, car elle sélectionne une élite qui a une indépendance décisionnelle vis-à-vis du peuple durant son mandat. Le principe d'élection est considéré comme contraire à la démocratie au XVIII^e siècle. La bourgeoisie change la conception même de la démocratie par l'argumentaire que la souveraineté réside dans la nation et non dans le droit divin ou la royauté. Ce faisant, la bourgeoisie devenue l'élite gouvernante, met en place un système de représentation. L'avènement progressif du suffrage universel permet la poursuite de bien commun selon *Jean-Jacques Rousseau* qui considère l'individu comme rationnel (Rousseau, 2001). Mais pour *Joseph Schumpeter* il faut au contraire qu'une élite gouverne car le peuple est irrationnel et incompetent (Schumpeter, 1990). Les auteurs de la délibération politique tel que *Bernard Manin* considèrent l'individu non pas comme rationnel *ou* irrationnel, ni 50 % rationnel et 50% irrationnel, mais comme rationnel *et* irrationnel, c'est-à-dire à la fois et en même temps 100 % rationnel et 100 % irrationnel. Cette conception de l'individu remet à jour la conception aristotélicienne de la démocratie.

La théorie démocratique a subi un *tournant délibératif* dans les années 1980 (Dryzek, 2000). Ce tournant a permis l'essor d'expérimentations de démocratie délibérative. Le contexte des années 1980 jusqu'à ce jour a largement favorisé cette expansion (Reuchamps et al., 2017). En effet, les citoyens ont un accès direct et rapide à l'information via les technologies de l'information. Forts de ces informations, ils sont en veille permanente et n'hésitent pas à entrer en conflit lorsque leurs intérêts sont menacés ou qu'ils souhaitent de nouveaux droits. La sphère publique se confond avec la sphère privée. Cette défiance vis-à-vis des pouvoirs publics croit depuis le tournant délibératif à mesure que l'écart entre les gouvernés et les gouvernants s'accroît. Le peuple semble de plus en plus vouloir se gouverner par lui-même (Keane, 2009).

Depuis plus d'une trentaine d'années, des myriades d'expériences de démocratie délibérative émergent à travers le monde (Smith, 2010). Des panels citoyens et des forums citoyens voient le jour à l'initiative des citoyens eux-mêmes ou des parlements ou des gouvernements (Van Reybrouck, 2016). Ces panels permettent aux citoyens d'introduire une proposition, un projet de décret ou une proposition de résolution auprès du parlement ou du gouvernement. Depuis 1986, au Danemark, *l'office de Technologie* consulte régulièrement les citoyens sur des thèmes variés allant de la recherche scientifique sur le cerveau, aux changements climatiques. Depuis 1995, aux Etats-Unis, *AmericaSpeaks* a permis à plus de 160 000 personnes de s'exprimer. Depuis 2002, en France, la *Commission Nationale du Débat Public* fait participer les citoyens

sur les questions relatives aux infrastructures et au développement durable. En 2011, l'Islande a confié la rédaction d'une nouvelle constitution à un groupe de citoyens. L'Union Européenne et le Royaume-Uni ont consulté ponctuellement les citoyens sur des sujets aussi vastes que variés. Dans l'ensemble, la qualité, la pertinence et la rapidité des délibérations ont été largement saluées (Smith, 2010). Ce processus de délibération a permis de trouver des terrains d'entente à la fois entre citoyens et avec les élus. Ce fut le cas sur des sujets aussi sensibles que celui de l'enseignement dans une Irlande du Nord pourtant historiquement scindée entre protestants et catholiques.

La première pierre de la démocratie délibérative est posée avec *libéralisme politique* de John Rawls. Dans sa *Théorie de la Justice* (Rawls, 2009), l'auteur se questionne ce qu'est une société juste. Selon lui, une société juste est une société équitable. L'équité est permise par deux principes de justice qui se matérialisent lorsque les citoyens délibèrent entre eux. D'une part, le principe de différence permet aux plus démunis de profiter des inégalités. D'autre part, le principe d'égalité des chances permet aux plus démunis de pouvoir accéder à une position plus avantageuse. Le *libéralisme politique* (Rawls, 2005) prône le *consensus par regroupement*, c'est-à-dire l'idée de trouver le commun entre les différentes visions du monde sur la base des volontés *a priori*. Ce commun associé à la tolérance de chacun, permet de construire une société juste.

Toutefois, Bernard Manin dans son *esquisse d'une théorie de la délibération politique* (Manin, 1985), prend à contre-pied la position de John Rawls, dans un des textes fondateurs de la délibération politique. Il impute à ce dernier, mais également à Emmanuel-Joseph Sieyès et Jean-Jacques Rousseau, de considérer les individus comme porteurs d'une volonté déjà formée au moment du vote. Cette volonté invariable est le résultat de leurs pensées et de leurs avis. Or, pour Bernard Manin, la délibération permet la confrontation des arguments, la remise en question, la découverte de nouvelles préférences et la modification des volontés préétablies. Selon lui, les volontés sont en construction permanente tout au long de la vie. *On doit donc récuser la conclusion fondamentale de Rousseau, de Sieyès ou de Rawls : la décision légitime n'est pas la volonté de tous, mais celle qui résulte de la délibération de tous ; c'est le processus de formation des volontés qui confère sa légitimité au résultat, non les volontés déjà formées* (Manin, 1985, 11). Revisiter cette esquisse datant de 1985, a potentiellement des répercussions sur les écrits suivants, inspirés de ce texte fondateur.

Pourquoi *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls* considèrent que l'individu est porteur d'une volonté *a priori* alors que *Bernard Manin* estime que la volonté se crée au moment de la délibération ? Aller jusqu'à *récuser la conclusion fondamentale de Rousseau, de Sieyès ou de Rawls* ne peut se faire sans interroger ce qu'est concrètement celui qui pense, c'est-à-dire le sujet connaissant. Car à l'endroit où *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls* voient l'individu comme porteur de sa propre connaissance, *Bernard Manin* considère l'individu comme acteur de sa connaissance. L'un semble passif, l'autre à l'inverse apparaît actif. Pourquoi l'individu serait-il acteur de sa propre connaissance ? Eclairer ce point de discordance dans les théories de la démocratie est incontournable, car de la conception de l'individu découle deux conceptions radicalement différentes du citoyen faiseur de démocratie – donc potentiellement de modes de vie en société dissemblables. De même, les conceptions de l'individu rationnel de *Jean-Jacques Rousseau* ou irrationnel de *Joseph Schumpeter* engendrent deux conceptions différentes de la démocratie, car est accordé un degré de confiance variable dans les capacités individuelles et collectives des citoyens à participer à la démocratie. Mais ces conceptions occultent le terreau épistémologique de leur propre enracinement. *Gregory Bateson* le formule ainsi : *vous ne pouvez pas prétendre ne pas avoir d'épistémologie. Ceux qui le prétendent en ont une mauvaise (car) toute description se fonde sur et contient implicitement une théorie sur la manière de décrire* (Le Moigne, 2003, 29).

La question ne porte pas tant sur la démocratie en tant que telle, mais sur la manière dont elle a été conçue, sur le sujet connaissant, c'est-à-dire sur la connaissance de la connaissance du sujet. La question démocratique est donc éminemment épistémologique. Elle fait appel à un discours – *logos* – sur la connaissance – *épistémê*. Ce discours referme trois sous-questions que posait *Jean Piaget* dans l'*Encyclopédie de la Pléiade* (Piaget, 1967) en se questionnant sur la légitimité des connaissances : qu'est-ce que la connaissance ? Comment est-elle constituée ou engendrée ? Comment apprécier sa valeur ou sa validité ? Aborder l'épistémologie générale, c'est-à-dire l'épistémologie en tant que discipline revient à plonger sous l'horizon des théories de la démocratie pour découvrir le fond commun qui les a fait naître. Qu'est-ce qui, sinon l'épistémologie, serait mieux placée pour critiquer les théories engendrées par un mode de pensée dont elle a fait son objet d'étude ? Les théories scientifiques en générale, autant que les théories de la démocratie, ne creusent que trop rarement, ou trop superficiellement, leurs propres sillons épistémologiques. La raison d'être de ce travail est

d'aborder les théories de la démocratie au prisme de l'épistémologie générale pour proposer une alternative durable aux conceptions agrégatives de la démocratie.

Pourquoi les épistémologies constructivistes légitiment-elles la pratique de la délibération politique ? Voici ce que ce travail vise à approfondir. Deux conceptions différentes du sujet connaissant engendrent deux conceptions différentes de la démocratie. Aussi, ce travail vise à trancher le nœud gordien des multiples conceptions de la démocratie. Et ce, afin de les raccorder à des ancrages historiques pour d'autant mieux les distinguer. **Proposer les fondements épistémologiques d'une délibération politique sans fondements revient à expliciter les raisons épistémologiques qui justifient son existence.** Puisque la délibération politique est le substrat de la démocratie délibérative, proposer les fondements de la délibération politique revient à proposer les fondements de la démocratie délibérative. Ce faisant, il est possible d'aller au-delà de *l'esquisse d'une théorie de la délibération politique* de Bernard Manin en proposant, dans un second temps, la pensée complexe comme outil de délibération politique. Répondre à cette problématique participe de la résolution de la crise de la représentation tout en offrant possiblement un second souffle au courant de la démocratie délibérative.

2 Épistémologies et démocratie

2.1 De la science classique au modèle agrégatif de démocratie

2.1.1 La science classique

Il est notable que dans les sciences en général, l'objet est bien plus exploré que le sujet. Ainsi, le sujet est inconsideré, au point qu'il n'entre pas en compte dans la manière de faire de la science. Que ce soit à l'école ou à l'université, le connais-toi toi-même socratique est occulté au profit du connais le monde qui t'entoure. La science pense le monde mais pas le penseur qui le pense. Elle ne lui donne aucun moyen de se penser lui-même, à tel point que le sujet pensant semble être l'objet le moins connu de la connaissance scientifique. La science classique est directement responsable de cela. En effet, les positivistes puis les réalistes se sont efforcés de séparer le sujet de l'objet d'étude.

La science classique, telle qu'actuellement pratiquée dans l'ensemble des universités, postule que la réalité existe en tant que telle. Cet axiome est tenu pour vrai par la plupart des chercheurs et des disciplines scientifiques. Mais rappelons qu'il ne s'agit là que d'une hypothèse fondatrice de la science classique. Selon cette dernière, il existe une **réalité objective, essentielle et ontologique**. La réalité est supposée préexistante et indépendante de l'existence du sujet. La seconde grande hypothèse de la science classique est celle du **déterminisme**. Selon *Galilée*, qui pose une hypothèse révolutionnaire pour l'époque, la totalité de la nature est régie par des lois universelles mathématiques qui lui sont immanentes. La réalité ontologique est le résultat d'un ensemble de causes qui déterminent le devenir des choses et de l'évolution. Ainsi, la réalité se déroule de manière déterminée. Pour la comprendre, la science se donne pour mission de découvrir ses liens causaux. En identifiant, décrivant et expliquant ces lois, la réalité devient intelligible à l'être humain. Ce dernier peut alors devenir maître et possesseur de la nature. Il s'accapare les prérogatives divines. Ainsi, le mathématicien *Pierre-Simon de Laplace* répondait à *Napoléon I^{er}* : *Dieu ? Sire, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse.*

C'est sur ce postulat qu'est élaboré le *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison* par *René Descartes* (1637). Il consiste à réduire pour mieux comprendre. Puisque la réalité existe objectivement, il est possible de la comprendre en la divisant en petites parties élémentaires qui deviennent des objets d'étude, indépendamment du sujet. Il faut donc diviser la réalité, la décomposer en parties, la réduire en petites unités pour en faciliter sa compréhension – cela revient à procéder à une **modélisation analytique**. Puisque tout est déterminé, rien n'arrive

sans raison. Il faut une **raison déterminante** pour comprendre le lien causal qui est à l'origine du phénomène observé. Ce lien causal permet d'expliquer pourquoi la réalité est d'une manière plutôt qu'une autre. Cette recherche du lien pousse à adopter un raisonnement déductif. Elle permet de tirer une conclusion d'un fait, d'une proposition ou d'un événement. Qu'est-ce que cela va entraîner, impliquer ou produire ? Répondre à ces questions requiert de penser en termes de conséquences – si ... alors ... – dans une démarche hypothético-déductive. Selon le *positivisme* d'*Auguste Comte*, des théories ou des règles générales, sont vérifiables par l'empirie. Des méthodes permettent cette vérifiabilité empirique.

De ce paradigme positiviste ont émergé des méta-paradigmes. Avec *Karl Popper*, les théories ne sont pas vérifiables, mais à l'inverse falsifiables. Selon *Karl Popper* ce n'est pas parce que le soleil se lève tous les matins qu'il se lèvera demain. Dès lors, si tous les cygnes sont blancs, les scientifiques vont chercher à trouver le cygne noir. L'empirie ne sert plus à valider, mais à invalider pour faire avancer la science. Ce changement de conception ouvre la voie au post-positivisme. Tout l'édifice du positivisme est alors constamment questionné. Ces courants remettent en question la possibilité d'une vision objective de la réalité. L'aspect subjectif et éthique guidant les recherches cognitives est intégré dans le processus scientifique. Ces méta-paradigmes admettent que l'expérience apporte des informations sur la réalité au même titre que la connaissance. Ainsi la connaissance est plus ou moins construite. La véracité des connaissances est relativisée. La possibilité d'erreur fait partie intégrante de la démarche scientifique. Ces connaissances deviennent objectives et vraies par rapport à leurs degrés de cohérence avec la réalité puisque celle-ci existe en soi. Leurs valeurs et leurs validités tiennent à ce degré de cohérence avec la réalité.

Les méthodes scientifiques permettent à l'observateur indépendant de la réalité d'en extraire une connaissance objectivement vraie. Cette connaissance est légitime car empiriquement démontrée. La connaissance est alors le jus essentiel d'une chaîne mécanique linéaire. La science classique consiste à extraire méthodologiquement des informations de parcelles du monde choisies dans la réalité ontologique. Dans le paradigme positiviste, la connaissance est un **résultat**.

2.1.2 Le modèle agrégatif de démocratie

John Rawls revendique le caractère universel de sa *Théorie de la justice* (Rawls, 2009). L'universalisme est typiquement l'apanage de la science classique et du positivisme. A telles causes, telles conséquences. Dans le cas présent : placez des individus rationnels dans la position originelle, par déduction cela donnera deux principes de justice qui permettront de tendre universellement vers une société juste.

La *position originelle* que *John Rawls* met en évidence correspond au moment où les individus rationnels sont ensemble pour discuter collectivement de ce qui est le plus juste dans une société aux ressources limitées. Dans cette position, les individus sont rationnellement égaux, alors que dans la société leurs profits socio-économiques diffèrent. Qu'est-ce que *John Rawls* entend par « rationalité » ? Il comprend la rationalité comme ses pairs en sciences sociales : les individus rationnels sont capables de calculer les moyens nécessaires à la réalisation de leurs objectifs (Rawls, 2009). Autrement dit, les citoyens rationnels ont des préférences cohérentes. Ces dernières n'étant pas hiérarchisables, il est possible dans la position originelle au moyen du dialogue de trouver un accord qui fasse l'unanimité. Ceci constitue le *point d'Archimède* de sa théorie (Rawls, 2009).

Voici une conception libérale radicale de la justice. Elle est universaliste car basée sur l'hypothèse que les individus calculateurs trouveront forcément un accord à l'unanimité correspondant au plus petit dénominateur commun c'est-à-dire mathématiquement au mutuellement compatible. L'individu est un homo sapiens, un homo economicus, un homme de raison qui calcule, qui raisonne et concurrence froidement sans qu'aucune part subjective n'interfère. A l'image de la *théorie économique de la démocratie* de 1957 d'*Anthony Downs* (Down, 2013) et les *théories du choix social* des années 1950-1960 (Arrow, 2012), *John Rawls* se base sur cette conception radicale rationnelle de l'être humain pour montrer qu'il est possible de savoir à l'avance ce que chacun veut, ou devrait vouloir en fonction de ses objectifs. Si la personne esseulée n'est pas lucide sur ce qu'elle devrait vouloir, la discussion collective concurrentielle permet de lui montrer ce qu'elle est censée vouloir. La discussion est donc le moyen d'osmose du collectif. Cette théorie universelle de la justice suppose qu'il existe deux principes de justice qui constituent un ordre pour une société juste. Chaque personne peut s'accorder sur la base de ces deux principes pour trouver un accord unanime. En définitive, pour *John Rawls* c'est l'agrégation des raisons, égales en droit, qui permet l'unanimité d'un accord, donc qui est légitime pour fonder la démocratie.

2.2 Du constructivisme au modèle délibératif de démocratie

2.2.1 Le constructivisme

Contrairement à ce qui est couramment admis, les épistémologies constructivistes ne sont pas une réponse aux épistémologies positivistes et réalistes. *Leur légitimité (et donc leur enseignabilité) tient pour l'essentiel à la richesse de leur lignage* (Le Moigne, 2012, 41). Les épistémologies constructivistes ont été régénérées dans les années 1960-1970 grâce au trio *Jean Piaget, Herbert Simon et Edgar Morin*. Ce dernier écrit durant près d'une trentaine d'années *la Méthode pour penser complexe* en six tomes. Au prisme de l'Histoire, les épistémologies constructivistes ne sont pas nouvelles. Sur plus de cinq siècles, de nombreux auteurs y ont apporté leur contribution. C'est ce jalonnement que retrace **l'annexe** – qu'il est conseillé de parcourir à ce moment.

Un siècle avant *René Descartes, Leonard de Vinci*, à l'origine de la lignée des constructivistes, montrait dans ses *Carnets* que le sujet ne peut pas être séparé de l'objet – **cf. image en préface de ce travail**. En effet, pour les constructivistes et les tenants de l'épistémologie complexe, la connaissance n'est pas un résultat mais un **processus** entre le sujet et l'objet. En cela réside le point de divergence des lignées épistémologiques constructivistes et classiques.

Chaque objet est perçu par le sujet d'une manière qui lui est propre. La réalité n'existe pas de manière unique et ontologique. Il existe autant de réalités que d'observateurs. Ces réalités sont propres à chacun. Ainsi les constructivistes posent deux hypothèses. La première est **phénoménologique**. La connaissance n'émane pas de la réalité, pas plus qu'elle n'émane du sujet. La connaissance est un processus de va et vient permanent entre le réel et le sujet. C'est dans ce processus de récursivité que la connaissance est construite – d'où le terme de constructivisme. *Toute connaissance acquise sur la connaissance devient un moyen de connaissance éclairant la connaissance qui a permis de la construire* (Morin, 1986, 232). Deuxième hypothèse, ce processus de récursivité n'est pas neutre. Il est orienté en fonction de **l'intentionnalité** ou du projet de l'observateur. Tandis que les sociétés traditionnelles en sont souvent dépourvues, le mot est omniprésent dans les sociétés modernes. Ces dernières baignent dans une culture du projet. Il constitue un vecteur d'organisation du désordre par son caractère instrumental et traduit en même temps la recherche d'un idéal (Boutinet, 2015, 45-47). Un projet unifie à la fois la fin transcendantale et les moyens utilitaristes. Au niveau personnel, il associe le pourquoi au comment. Ainsi, les **finalités** de l'observateur orientent largement sa manière de percevoir le monde qui l'entoure. L'intelligence ou l'action de connaître est alors

une expérience par laquelle il est possible d'extraire de l'intelligible d'un environnement. L'action de connaître dépend de la grille d'interprétation du monde de l'observateur. **La connaissance est la représentation de l'expérience cognitive.**

La réalité dépend de celui qui la regarde. Elle n'existe pas en soi. Elle dépend de celui qui l'observe : le modélisateur. Le modélisateur construit mentalement un point de vue sur le réel. L'être humain ne modélise pas directement la réalité mais un point de vue sur le réel (Le Moigne, 1994). Ce point de vue porte le nom de modèle. La **Figure 1** représente un objet. Mais cet objet n'est pas objectivable car il n'existe pas en soi. Il est un modèle et non un objet ontologique objectivement vrai puisqu'il est possible de l'interpréter à la fois comme une jeune fille ou comme vieille dame – l'œil de l'une est l'oreille de l'autre. L'objet modélisé est en interaction avec le sujet observant. Puisque l'objet dépend du sujet : sujet et objet sont **indissociables**. La modélisation du sujet dépend de son vécu personnel et de l'histoire



Figure 1: Ceci n'est pas une femme. Les deux femmes représentées par l'image montrent que la compréhension de la réalité dépend du sujet qui l'observe (Weinberg, 1975, 53).

collective – culture, formation, expérience. La culture, la formation et l'expérience constituent et orientent les représentations du modélisateur en fonction des finalités ou du projet de celui-ci. Ainsi, dans la **Figure 1** certains voient la jeune fille tandis que d'autres voient la vieille dame ou les deux femmes simultanément sans que la réalité ne puisse être réduite à l'un de ces objets. *Ceci n'est pas une femme* aurait certainement dit René Magritte.

Pour saisir toute la complexité du réel sans la réduire, il est nécessaire de procéder à une modélisation systémique pour la représenter. *La Méthode* pour penser complexe expose les trois principes – dialogique, récursion organisationnelle et hologrammatique – nécessaires à cette modélisation (Partie 3.3). Elle vise à reconnaître les multiples actions, interactions et rétroactions entre les parties qui forment le tissu complexe de la réalité, tout en incluant la part conséquente d'intentionnalité indissociable du modélisateur – part que l'analyse systémique de la science classique occulte. *L'homme n'agit pas seulement en tenant compte du milieu qui l'entoure mais en tenant compte du futur tel qu'il peut le concevoir. L'image devient cause agissante dans la modélisation* disait Ilya Prigogine (Spire, 1999, 24).

Il convient donc de garder à l'esprit qu'il existe autant de visions du réel qu'il existe de modélisateurs. Le réel c'est 7,5 milliards de modélisations. Le sujet pensant, explorant et construisant devrait connaître la manière dont il pense afin de reconnaître sa propre manière d'orienter la construction de sa connaissance. Le connais-toi toi-même socratique favorise le connais le monde qui t'entoure et réciproquement. Le modélisateur peut ainsi reconnaître les cécités de son rapport au monde, donc de sa manière de penser, de connaître et de reconnaître. Il se positionne selon une posture ni subjective, ni objective, mais projective – qui dépend d'un projet – dans ses propres avancées cognitives en cohérence avec ses finalités. Le sujet prend conscience de sa propre manière de penser.

Il peut alors faire de la *science avec conscience* (Morin, 1990a). Conscience intellectuelle d'une part, pour se penser lui-même, donc se donner les moyens d'évoluer en reconnaissant ses propres cécités. Conscience morale d'autre part, pour penser son impact, donc poser la question de la responsabilité éthique. *François Rabelais* l'énonçait ainsi : *science sans conscience n'est que ruine de l'âme*. La science classique met de côté tous jugements de valeurs dont la notion d'éthique. Le paradigme constructiviste reconnaît que *dans la pensée scientifique, la méditation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet* (Bachelard, 1934, 15). Occulter l'existence du projet normatif dans le processus cognitif revient à faire de la science sans conscience, cette science sans éthique dont l'effet final est parfois inverse à l'intention initiale.

Comment faire de la science dans le cas d'une épistémologie complexe ? Il faut commencer en *abandonnant l'objectif de conformité formelle à une connaissance « vraie »* que propose la science classique (Le Moigne, 2012, 86). Les connaissances ne pourront jamais être démontrées en totalité selon les préceptes cartésiens. Elles devront être « *argumentées* » et donc à la fois *constructibles et reproductibles, de façon à permettre leur intelligibilité pour son interlocuteur préalablement informé des hypothèses épistémologiques qui légitiment cette argumentation dialectique et tâtonnante*. *J.B Grize dit plaisamment que les conclusions des exposés présentant des connaissances doivent passer du « CQFD – Ce qu'il fallait démontrer » au « CQFA – Ce qu'il fallait argumenter »* (Le Moigne, 2012, 87).

La connaissance légitime n'est plus forcément une connaissance positive démontrée, mais une connaissance construite argumentée. **L'argumentation garantit sa constructibilité et sa reproductibilité** donc son intelligibilité pour et par autrui. Sa validité et sa valeur dépendent de sa **plausibilité**. La science ouvre des discussions argumentatives pour juger de la plausibilité des connaissances. Elle est *délibérative* (Le Moigne, 2012, 79-89) – ce qui n'est pas sans faire référence au modèle démocratique de *Bernard Manin*. Puisque le paradigme constructiviste est

minoritaire, chaque travail constructiviste doit préalablement informer le lecteur des hypothèses constructivistes. Elles rendent légitimes les démarches tâtonnantes tout en reconnaissant l'indissociabilité entre le sujet et l'objet. Le constructivisme est **pragmatique** au sens de *Charles Sanders Peirce*, ou **phénoménologique** au sens de *Maurice Merleau-Ponty*, il ne se limite ni à la déduction, ni à l'induction. Dans un souci de circularité c'est l'**abduction** – aller-retour entre la déduction et l'induction permettant de dépasser cette dialectique et hypothèses créatives – et le mode de **l'enquête** de *John Dewey* qui sont privilégiés. Abduction et enquête régénèrent sans cesse le processus de construction de connaissances car il ouvre sur toujours plus de questionnements. La valeur de la connaissance dépend de la profondeur et de la probité de son argumentation et de sa délibération, mais aussi de son usage en société parce qu'elle est projective. Ainsi la valeur d'une connaissance est indissociable du sujet qui la perçoit.

Dans le constructivisme, l'appétit vient en mangeant. C'est en pensant qu'on devient penseur. La construction de la connaissance se déroule dans une spirale croissante intégrative qui place le sujet en situation de **proactivité**. Puisque la connaissance est un processus et non un résultat, ce n'est plus un objet passif qui est souhaité, c'est-à-dire un modèle, mais à l'inverse un projet actif, c'est-à-dire la modélisation (Le Moigne, 1994) – de même, le constructiviste ne cherche pas l'objectivité, mais l'objectivation. Ainsi, les constructivistes s'intéressent à l'acte de modélisation plus qu'à la chose à modéliser. Au lieu d'étudier un système fermé « chose », ils étudient un système ouvert « acte ». Plutôt que de se demander *de quoi c'est fait*, ils partent de la question *qu'est-ce que ça fait, pourquoi ?* sans jamais prétendre à l'exhaustivité (Le Moigne, 2012, 82). Le sujet est ainsi acteur de sa propre connaissance. Il n'a pas des moments d'apprentissage distincts de moments de passivité. Il est en état d'éveil permanent pour un apprentissage perpétuel car il est sans cesse dans l'expérience – ne serait-ce que dans la vie quotidienne. *La connaissance devient alors quelque chose que l'organisme construit dans le but de créer de l'intelligibilité dans le flux de l'expérience* (Von Glasersfeld, 1988, 41). Les arguments qui font autorité dépendent moins du statut social de celui qui les énonce que de la qualité et de l'intelligibilité de l'argumentation. Chaque étape de construction est le moyen de connaître un peu plus.

Du point de vue des constructivistes, faire de la science c'est faire acte d'humilité. L'Homme n'est pas maître de la nature, il est porteur, de par sa nature biologique et anthropologique, de contraintes limitant sa capacité à connaître. Le constructiviste accepte l'impossibilité d'une connaissance complète et exhaustive. Bien que conscient de la phrase d'*Alexis de Tocqueville* : *Une idée fausse, mais claire et précise, aura toujours plus de puissance dans le monde qu'une*

idée vraie, mais complexe (De Tocqueville, 1848, 267) le constructiviste se méfie des idées simples. Il accueille le doute et ne clôture jamais définitivement sa réflexion. Aucune chose n'est jamais acquise. La remise en question devient alors un mode de vie, un moyen de se *cultiver soi-même* dans une *esthétique de l'existence* (Foucault, 1984). Il s'agit alors de se connaître autant que de se faire, de se cultiver, en se construisant sans cesse sur la base de ses propres frontières à mesure qu'elles s'étendent dans des projets concrets.

En reconnaissant d'une part l'indissociabilité du sujet et de l'objet et d'autre part **l'unité ouverte** de la connaissance, le constructiviste se sent intrinsèquement relié au monde car il identifie et nourrit son interaction avec le monde non seulement par la pensée mais aussi par l'action. Puisque les futurs n'existent pas, le présent est à construire. *La position constructiviste ... consiste ... à considérer la connaissance comme liée à une action qui modifie l'objet et qui ne l'atteint qu'à travers les transformations introduites par cette action. ... il n'y a plus en droit de frontière entre le sujet et l'objet* (Piaget, 1967, 1244). La manière dont le sujet pense l'objet se prolonge dans la façon d'agir sur l'objet, ce qui modifie l'objet et oblige le sujet à repenser l'objet. Dans cette boucle circulaire, l'agir-penser se développe à mesure que le monde évolue. Il s'agit alors de comprendre pour faire autant que de faire pour comprendre. L'être humain bat la mesure en même temps qu'il se met au diapason du monde. Le monde interagit avec l'être humain, ce dernier s'accorde avec le monde : ils entrent en résonance, ils co-évoluent.

2.2.2 Le modèle délibératif de démocratie

A la différence du modèle agrégatif, consacrant l'unanimité comme source de légitimité, *Bernard Manin* propose un modèle délibératif. *Il faut modifier radicalement la perspective commune aux théories libérales et aux pensées démocratiques : la source de la légitimité n'est pas la volonté déjà déterminée des individus mais son processus de formation, la délibération* (Manin, 1985, 11).

La délibération est à la fois collective et individuelle. Individuelle, car chacun pense par lui-même, il cultive le fil de ses aspirations et organise sa pensée et ses arguments en fonction de ses souhaits. Collective, car chaque point de vue d'autrui apporte de nouveaux aliments de réflexion à l'individu. Dans la délibération l'individu doit en permanence réorganiser sa propre pensée et ses propres finalités. La délibération collective est à la croisée des arguments et des points de vue individuels. Les intelligences individuelles en délibérant forment des intelligences collectives. *La délibération tend donc à compléter l'information et à préciser les préférences des individus* (Manin, 1985, 11).

Par la multiplicité et la différence entre les points de vue et les arguments, il y a des divergences entre des avis qui apparaissent conflictuels. L'intelligence collective prend forme à partir des argumentations des positionnements individuels. Ces argumentations sont basées sur un ensemble de valeurs sur lesquelles une collectivité peut potentiellement s'accorder. Les arguments ne sont donc pas vrai ou faux, mais ils résonnent plus ou moins fort chez l'individu qui partage ou pas certaines valeurs. Ils sont interprétés relativement selon l'individu en fonction de son système de valeurs et de projectivité. Ainsi, dans l'argumentation il y a une forme de persuasion. *On ne persuade pas de la vérité. L'argumentation diffère, en ce sens de la démonstration [...] on multiplie les arguments contre une thèse, on cherche à l'affaiblir parce qu'on ne dispose pas de la réfutation qui la ruinerait à elle seule et de façon incontestable.* (Manin, 1985, 11).

Parce qu'il n'y a pas de vérité universelle, l'accord final a dans cette perspective peu de potentialité de faire l'unanimité. La délibération ne permet donc pas de réfuter à tout jamais une vérité, ni à parvenir à des vérités universellement admises. Le but de l'argumentation est de persuader le plus grand nombre. Que la procédure délibérative se termine ou non par un vote, c'est-à-dire qu'il y ait éventuellement des parties prenantes minoritaires contestataires, ne remet pas en cause la légitimité de la décision finale. En effet, les minorités ont été entendues et leurs avis ont été pris en considération dans le processus de délibération. *Le moment essentiel de la décision politique est donc le processus de formation de la volonté collective. Celle-ci ne consiste pas en une addition de volontés déjà formées ; les volontés individuelles se déterminent progressivement au cours de ce processus* (Manin, 1985, 13).

On doit donc récuser la conclusion fondamentale de Rousseau, de Sieyès ou de Rawls : la décision légitime n'est pas la volonté de tous, mais celle qui résulte de la délibération de tous ; c'est le processus de formation des volontés qui confère sa légitimité au résultat, non les volontés déjà formées (Manin, 1985, 11). Ainsi ce n'est pas le résultat qui compte, mais le processus. Ce n'est pas la volonté générale par agrégation au travers du vote qui permet à une démocratie d'être démocratique, mais la délibération car elle seule peut prendre en compte et rendre compte des attentes de chaque citoyen.

Le processus de décision ne peut se rapporter au seul calcul des préférences. *Bernard Manin* cite en ce sens *Herbert Simon*, l'un des grands contributeurs modernes au constructivisme (Manin, 1985, 9 ; annexe). Ce dernier montre qu'une rationalité pure ne peut pas rendre compte à elle seule de certaines situations. C'est pourquoi selon lui, la rationalité est limitée. Selon *Bernard Manin*, la délibération diffère de la procédure scientifique parce qu'elle ne peut

parvenir à des vérités universellement admises (Manin, 1985, 13). Dans les procédures scientifiques, il est possible de parvenir à infirmer ou à affirmer. Mais dans les procédures politiques, ce n'est pas le cas. Il est impossible d'identifier exactement les causes de l'échec d'une politique. En effet, trop de facteurs notamment humains et intentionnels influencent la politique. Pour cette raison, ce n'est pas parce qu'une politique a échoué qu'elle ne sera pas renouvelée, car par l'argumentation, il sera toujours possible de dire qu'elle sera menée d'une autre façon. *En dépit d'une certaine proximité, la délibération politique et l'argumentation scientifique demeurent séparées par une irréductible différence. On ne dit pas, d'ailleurs, que la communauté scientifique délibère lorsqu'elle échange conjectures et réfutations* (Manin, 1985, 13).

En effet, dans le paradigme de la science classique, les scientifiques ne délibèrent pas, ils démontrent. En revanche, dans le paradigme constructiviste ce n'est pas le cas. Parce qu'il n'existe pas des vérités objectivement vraies, la démonstration ne peut être fixe, invariablement valide, fermée à toutes critiques. Toute connaissance est ouverte et critiquable. C'est justement le processus de critique par l'argumentation qui permet de faire progresser la connaissance. Sa validité dépend donc de la profondeur de son argumentation, de sa capacité à intégrer les critiques et de sa réitération perpétuelle. Dans la conception procédurale de la démocratie et du processus de délibération l'opinion des individus ne cesse de se forger (Manin, 1985, 13).

L'argumentation dans la délibération doit permettre de convaincre et de rassembler. Lors d'une élection présidentielle, l'examen de chaque citoyen, autrement dit du public, soutient ou non la personne qui argumente. Ce n'est donc pas le seul programme politique qui peut être soutenu, mais aussi et surtout le candidat qui le porte et le prône. La concurrence entre les candidats est une concurrence entre différents points de vue. De leur délibération ressort des arguments qui ont pour but de convaincre le plus grand nombre. Le processus délibératif est clôturé par le vote. Le vote est l'expression du choix des électeurs par rapport au potentiel des candidats à persuader par l'argumentation. L'électeur peut également voter contre une certaine argumentation. La majorité est l'expression de l'adhésion du plus grand nombre à une argumentation. Pour *Bernard Manin*, c'est cela qui justifie le principe majoritaire qui selon lui est une *nécessité de fait* (Manin, 1985, 16). Il y a de fait des minorités, mais elles ont pu s'exprimer au moment de la délibération. Leurs argumentations ont été intégrées et ont alimenté les opinions de chacun de par la nature construite de la délibération. La volonté majoritaire n'est donc pas légitime en soi. Elle l'est car elle est précédée par la délibération. Les minorités sont alors des contre-pouvoirs indispensables à la démocratie. La volonté majoritaire n'étant pas la

volonté de tous, les contre-pouvoirs l'obligent à délibérer, c'est-à-dire à les intégrer – indirectement – dans le processus de décision. Mais la force de la majorité empêche le pluralisme de dissoudre la société, elle empêche l'anomie.

2.3 Paradigmes et modèles de démocratie

Pour penser fondamentalement le concept de délibération, il est indispensable de s'extraire des questionnements intradisciplinaires. Il s'agit alors d'aborder l'épistémologie pour toucher le fond commun qui a coconstruit les disciplines. Qu'est-ce que la connaissance ? Comment est-elle constituée ou engendrée ? Comment apprécier sa valeur ou sa validité ? Ces questions interrogent les intimités les plus profondes des représentations du monde. C'est parce que l'épistémologie va jusqu'à faire **l'exégèse de la connaissance** qu'il en ressort différentes manières de cartographier le monde.

D'une part, au prisme d'une épistémologie classique et positiviste, la délibération n'a pas d'intérêt. En effet, dans ce paradigme, la connaissance est un résultat objectivement vrai car démontré. Les objets sont uniques car ils existent dans une réalité ontologique. Pour les comprendre, il faut utiliser des méthodes, si possible les croiser entre elles, pour en extraire la connaissance contenue dans l'objet, pour comprendre ce qu'est véritablement l'objet. L'objet est étudié par un sujet qui est objectif car en-dehors de la réalité qu'il observe. L'objet est étudié sans que le sujet ne soit considéré. Aussi, le sujet devient lui-même un objet. Il est un invariable, fixe et immuable. Prenant compte de ce dont il est, un être rationnel, il est déterminable. Le produit de ce sujet devenu objet est explicable à l'avance. En vertu de ce principe, c'est alors l'unanimité qui légitime la décision démocratique à condition que la volonté de chacun puisse être entendue.

Chez *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls*, la volonté de l'individu est déjà déterminée, son choix est arrêté. Aussi, ce qui fait la légitimité démocratique, c'est justement cette volonté individuelle prédéterminée. La délibération n'a alors pas lieu d'être. Elle n'a pas de valeur car elle n'engendre rien qui ne soit pas déjà connu. La délibération est réduite à la décision. *Jean-Jacques Rousseau* va même jusqu'à suggérer l'exclusion de la délibération persuasive et rhétorique du champ démocratique car elle a des effets pervers : *séduit par des intérêts particuliers, qu'avec du crédit et de l'éloquence quelques adroits sauront substituer aux siens. Alors autre chose sera la délibération publique, et autre chose la volonté générale. Qu'on ne m'oppose donc point la démocratie d'Athènes, parce qu'Athènes n'était point en effet une démocratie, mais une aristocratie très tyrannique, gouvernée par des savants*

et des orateurs (Rousseau, 1964, 246). Aussi, pour *Jean-Jacques Rousseau*, ce qui compte c'est que les volontés déjà formées dont les individus sont porteurs puissent s'exprimer. La démocratie est simple : elle ne consiste qu'en l'expression de toutes les volontés individuelles. Selon les trois auteurs, la source de légitimité est l'unanimité, mais elle est impossible à atteindre, car les individus n'auront jamais une volonté universelle convergente. Par défaut, c'est donc le principe de majorité qui est choisi. La majorité est légitime uniquement parce qu'arbitrairement, il a été décidé par ces trois auteurs qu'elle a les mêmes attributions que celles de l'unanimité. Le vote à la majorité, sans aucune délibération, est alors le moyen d'agrèger les volontés déjà déterminées des individus pour parfaire l'exigence d'unanimité. **Aussi, la conception agrégative de la démocratie émane d'une épistémologie positiviste et classique.**

D'autre part, sous l'égide des épistémologies constructivistes, la délibération est au centre du processus démocratique. Considérant que le sujet est intrinsèquement lié à l'objet, sa connaissance dépend de la manière dont il perçoit l'objet. Il ne voit pas l'objet comme objectivement vrai. Il tente d'en discerner les contours et de comprendre les raisons qui l'individualisent et l'autonomisent de son contexte. Dans ce processus, un mouvement grandissant de va et vient entre le sujet et l'objet se met en place. Au plus le sujet tente de comprendre l'objet au plus il en ressort de l'information. Le sujet va alors tenter d'intégrer par itération, dans une unité ouverte de la connaissance, ces informations pour comprendre ce qui caractérise l'objet. Il va alors progressivement construire une représentation de l'objet. Cette représentation n'est pas neutre, elle dépend des prérequis du sujet, du contexte dans lequel se déroule la modélisation progressive et également du projet du sujet, c'est-à-dire de son intentionnalité. La modélisation se raffine au cours du temps : ce raffinement est synonyme de construction de connaissances. Ainsi, la connaissance se construit dans l'interaction que le sujet entretient avec l'objet. Mais le sujet est limité dans sa projectivité, c'est-à-dire qu'il ne peut à lui seul adopter l'infinité de points de vue que nécessiterait une modélisation totale et complète de l'objet. En outre, il ne peut jamais avoir de certitudes quant à l'exactitude de ce qu'il considère plausible. C'est pour cela qu'il lui faut argumenter ses connaissances en se remettant en question, en faisant appel à autrui, en entrant en interaction avec ses pairs pour entrecroiser les disciplines, pour entre-combiner les intelligences, pour que s'entre-combattent les intuitions. Ce procédé est celui de la délibération. C'est par le processus d'interaction délibérative entre les sujets, eux-mêmes en relation avec le ou les objets étudiés, que se construit la connaissance.

Chez *Bernard Manin*, la volonté de l'individu n'est pas déterminée à l'avance. Il en revient au sens aristotélicien de la délibération, c'est-à-dire le processus précédant la décision et non pas

la décision elle-même comme le désigne l'usage rousseauiste. La délibération ne peut être réduite à la simple décision. La persuasion et la rhétorique ont toutes deux leur place car elles permettent de faire découvrir de nouvelles informations. Les individus ne sont jamais assez informés avant de voter. *En réalité, la délibération elle-même est une procédure d'information des citoyens. Aussi est-on fondé à prendre pour base de la légitimité non leur volonté pleinement déterminée, mais le processus par lequel il la détermine : la délibération* (Manin, 1985, 9). La source de la légitimité de *Jean-Jacques Rousseau* est décentrée, elle cible non plus l'unanimité mais la délibération. Il continue en affirmant qu'*une telle perspective est rigoureusement compatible avec les principes de l'individualisme ; elle n'implique pas du tout que quelqu'un d'autre, doté du savoir, doivent apprendre aux individus ce qu'ils veulent, mais simplement qu'ils le recherchent eux-mêmes* (Manin, 1985, 19-20). La conception d'un sujet pensant acteur de la construction de sa propre connaissance est bien présente. **Aussi, la conception délibérative de la démocratie, notamment celle qu'en fait *Bernard Manin*, est une conception émanant des épistémologies constructivistes.**

2.4 Les fondements épistémologiques d'une démocratie délibérative

Toutefois, selon *Bernard Manin*, la délibération est un moyen d'argumenter qui diffère de la connaissance scientifique qui elle est démontrée, donc vraie (Manin, 1985, 13). La connaissance scientifique est produite dans les laboratoires universitaires tandis que la délibération anime les discussions politiques des débats politiques sous toutes ses formes, par exemple lors des repas de famille. Autrement dit, la délibération est utilisée pour mettre d'accord différents individus ou au contraire faire ressortir leurs divergences. La délibération est à la discussion familiale et amicale ce que la démonstration est à la communauté scientifique.

Dans son *esquisse d'une théorie de la délibération politique*, *Bernard Manin* **suppose les procédés constructivistes cognitifs, mais ne les propose pas.** Le courant de la démocratie délibérative ne pourra s'émanciper qu'à la condition de ne plus ignorer son ignorance épistémologique. En étant aveugle aux contraintes épistémologiques qu'il s'impose à lui-même, ce courant ne peut les outrepasser. **Tant que la délibération, politique ou non, n'est pas considérée et reconnue comme un processus légitime de construction de la connaissance au même titre que les connaissances produites et démontrées par la science classique, les théories de la délibération politique autant que la démocratie délibérative ne pourront aller au-delà du stade l'esquisse.**

L'épistémologie générale considère le concept de délibération comme producteur de connaissance. Cela permet d'une part d'ancrer les **conceptions agrégatives** de la démocratie de *Jean-Jacques Rousseau*, de *Emmanuel-Joseph Sieyès* et de *John Rawls* dans **l'épistémologie de la science classique et du positivisme**. Et d'autre part, d'enraciner la conception **délibérative de la démocratie** et la **délibération politique** en générale ainsi que celle esquissée par *Bernard Manin* dans les **épistémologies constructivistes**.

A la fin de son *esquisse*, *Bernard Manin* indique que tant que c'est la volonté déjà déterminée des individus qui est à la base de la légitimité, le seul exutoire de la légitimité est celui de l'unanimité. Dans le paradigme classique positiviste, la *Théorie de la justice* (Rawls, 2009) considère la connaissance comme un résultat, l'unanimité est tout à fait atteignable car les individus rationnels savent déjà ce qu'ils veulent. Dans le paradigme constructiviste, ce n'est pas le cas, car la connaissance est un processus. Aussi, la volonté n'est jamais déterminée, elle est projective. Elle évolue et se construit à chaque interférence avec un environnement ou un individu. Les préférences de l'individu, sont ouvertes, changeantes et incomplètes. Au moment du choix politique, les individus n'ont qu'une idée partielle de ce qu'ils veulent. *Aussi est-on fondé à prendre pour base de la légitimité non leur volonté pleinement déterminée, mais le processus par lequel il la détermine : la délibération* (Manin, 1985, 19).

Une théorie politique ne peut pas se contenter, même si cela est utile et fécond, de dire ce que serait la société juste dont il faut s'approcher, elle doit dire aussi comment s'en approcher et discerner parmi les moyens ceux qui sont légitimes (Manin, 1985, 19). *L'esquisse d'une théorie de la délibération politique* répond à la question du comment en dressant une approche approfondie de ce que serait une société juste : une société prenant pour base de la légitimité la délibération politique. Mais cette approche n'est pas fondamentale, car elle ne va pas jusqu'à montrer les enracinements épistémologiques qui lui permettent de s'orienter vers une alternative durable aux conceptions agrégatives de la société. En adoptant une approche épistémologique généraliste ce travail propose des fondements constructivistes à une théorie de la délibération sans fondement. **Puisque la délibération politique est le principal substrat de la démocratie délibérative, proposer les fondements épistémologiques de la délibération politique revient à fonder la démocratie délibérative.** Bien que ce chantier reste immense, ouvert et à compléter, l'apport du pourquoi, c'est-à-dire des épistémologies constructivistes, permet de prolonger l'esquisse de la théorie de la délibération politique en abordant à présent la question du comment. La fille des épistémologies constructivistes est la pensée complexe. **Comment la pensée complexe permet de pratiquer la délibération politique ?**

3 Complexité et démocratie

3.1 Modes de pensée et démocratie

La politique cherche sans cesse à se renouveler. Pour se faire, elle met sur pied de nouveaux programmes politiques, en se plaçant sur l'échiquier linéaire gauche-droite. Ces programmes sont sous-tendus par différentes conceptions de l'être humain, de ce qu'il est véritablement. *Thomas Hobbes* voit les êtres humains comme porteurs d'aversion les uns envers les autres. Il faut donc les contraindre pour limiter leur violence à l'égard des autres. *Jean-Jacques Rousseau* voit les êtres humains comme bons, selon lui, il faut leur laisser un maximum de liberté pour qu'ils puissent se révéler. Une conception tend à produire un monde plutôt conservateur, l'autre un monde plutôt libertaire.

Que se passe-t-il en coulisses pour qu'un individu se tourne plutôt vers le libéralisme de *John Locke*, l'anarchisme, le socialisme de *Jean Jaurès* ou le communisme de *Karl Marx* ou bien qu'il tente de naviguer entre et au-delà de ces différentes idéologies ? Pourquoi certains postulent pour la disjonction et l'opposition, alors que d'autres tentent de distinguer pour mieux relier. L'on voit ici toute l'importance de mettre en lumière les modes de pensée qui régissent ces différentes approches politiques. Car, des individus peuvent se battre, corps et âme, tout au long de leur vie pour une idéologie, sans être conscient que leur propre mode de pensée est à l'origine de l'orientation et du sens de leur choix politique.

Différentes conceptions de l'être humain entraînent différentes idéologies démocratiques. Un mode de pensée classique réduit et simplifie. Si le penseur réduit l'être humain à l'individu sa conception de la « cité » ira préférentiellement vers libéralisme et le l'anarchisme. S'il considère l'être humain comme un être social c'est probablement le socialisme qui prédominera dans son esprit. S'il restreint l'être humain au groupe d'individu c'est préférentiellement vers le communisme qu'il se tournera. En tant que communiste, le penseur se représentera certainement le monde à la lunette de la lutte des classes de *Karl Marx*. Ce dernier évoluait dans un monde scientifique régi par le déterminisme. Selon le socialisme scientifique, le triomphe du prolétariat sur la bourgeoisie est inéluctable car scientifiquement prédéterminé.

Un mode de pensée classique tend à prendre pour vrai sa seule représentation du monde. Car, l'apprentissage passé et présent est une part de la vérité ontologique. Ainsi, un mode de pensée classique ne favorise pas la reconnaissance de la spécificité de l'autre. Puisque le monde est simplement ontologique, il n'y a pas de raison pour que persiste une diversité de points de vue.

Les individus ont alors tendance à entrer en compétition les uns avec les autres pour défendre leur position spécifique – considérée par *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls* comme déterminée. Rétroactivement, le mode de pensée classique a pris pour principe la compétition. Le paysage politique devient conflictuel. Or, le politique est partout, partout est diffusé la compétitivité qui en devient le moteur sociétal. Cette dynamique de compétitivité l'empêche de changer – par exemple vers la coopération. Ainsi, le mode de pensée régule le rapport aux autres, c'est-à-dire le lien social qui sous-tend le fonctionnement des sociétés. Les libéraux et anarchistes combattent les communistes, qui s'en prennent aux socialistes qui luttent contre les libéraux et ainsi de suite. Chacun tente d'imposer son discours aux autres. Chacun prend son discours pour seul possible et seul vrai. Chacun défend son bout de vérité qui est son bout de réalité. Par le principe majoritaire, ce qui résulte de ces rapports de forces compétitifs devient ce qui gouverne. **Voici une démocratie de la disjonction.**

Un mode de pensée constructiviste distingue et conjoint. Si le penseur tente de mettre en évidence des arguments valables et légitimes appartenant à chacune de ces idéologies politiques il fera face à des éléments contradictoires, mais également complémentaires. Chacune des idéologies a des fondements et des arguments valables qu'il s'agit de distinguer pour mieux conjointre. L'être humain est tout à la fois et indissociablement, un individu, et un être social évoluant dans des communautés, et un animal de l'espèce *Homo Sapiens*. Aussi, le penseur ne peut pas démêler le vrai du faux. Il ne peut pas exclusivement conserver l'idéologie libérale ou communistes ou socialiste ou anarchiste qu'il préfère tout en rejetant les autres. La seule chose qu'il puisse faire est d'accepter que différentes idéologies puissent à la fois être complémentaires et antagonistes. Il lui faudra alors proposer un chemin permettant de dépasser ces antagonismes et ces complémentarités.

Un mode de pensée constructiviste reconnaît que chacun est porteur d'une vérité qui lui est propre. Le vécu, l'éducation, la culture, l'aspirations et les réflexions d'un individu l'ont construit et contribue à le construire au jour le jour. Elle oriente et fait évoluer ses opinions qui se font en marchant, qui, autrement dit, ne sont pas déterminés ni immuables – comme le défend *Bernard Manin*. Chacun est porteur d'un chemin passé et de destinations variables qui lui sont propres. Chaque individu est ce qu'il est en vertu d'une histoire que lui seul à vécu. Cette histoire caractérise la spécificité et la singularité d'un individu. Il a sa propre vérité. Il n'y a pas de vérité ontologique. Les vérités ne sont pas des possessions, mais plutôt des itinérances vers des horizons certes approchables mais indépassables. Afin de comprendre le réel, il faut coopérer pour conjointre les disciplines et organiser les connaissances dont chacun est porteur

en croisant toutes les formes de regards et d'intelligences. Impossible de comprendre le réel sans les autres. Dès lors, il faut coopérer. La délibération constitue le moyen de coopérer. Avec la pensée constructiviste de *Léonard de Vinci*, l'être humain n'est pas *maître et possesseur de la nature* comme le dit *René Descartes*. Au contraire, il est partie intégrante de la nature, de l'espèce humaine, et de la société. L'être humain, produit de la nature, de l'espèce humaine et de la société, participe à la production de la société, de l'espèce humaine et de la nature qui l'entoure. Il participe de l'évolution naturelle. Un mode de pensée de la reliance tend ainsi vers l'écologisme, cette idéologie qui prend la nature pour base de toute politique. Le mode de pensée constructiviste est un mode de pensée de la tolérance et de l'humilité. Il reconnaît la spécificité de chacun d'autant qu'il a besoin de cette diversité pour mieux comprendre et construire le monde dans lequel il vit. Le paysage politique devient coopératif. Les libéraux cherchent à comprendre ce qu'ils ont de commun avec les anarchistes, les communistes et les socialistes. **Ils ne luttent plus contre les autres, mais luttent avec les autres et pour quelque chose. Ceci est possible dès lors qu'ils ont défini ensemble, par voie de délibération, ce pour. Chercher à comprendre l'autre, c'est déjà commencer à construire une société ensemble.** Par le principe délibératif, ce qui résulte de la compréhension mutuelle et de l'intelligence collective devient de qui gouverne. **Voici une démocratie de la reliance.**

Un mode de pensée classique préforme une démocratie de la disjonction et de l'opposition dont la pierre angulaire en est le modèle agrégatif. En effet, une fois disjoint, il convient d'agréger les parties citoyennes et les partis politiques ensembles par le vote. Un mode de pensée constructiviste procrée une démocratie de la reliance dont la clef de voûte est le modèle délibératif. Car, dès lors que les parties prenantes de la démocratie sont reliées, il s'agit de former des volontés individuelles et collectives. Ce processus d'osmose et de solidarisation se fait par la voie de la délibération politique.

Un mode de pensée constructiviste permet de créer cette démocratie de la reliance. Après avoir observé que la délibération politique prend ses racines dans les épistémologies constructivistes, abordons maintenant le champ immense de la complexité qui tire également ses racines des épistémologies constructivistes. La complexité peut servir de support et de repère politique. De même, la pensée complexe permettant la compréhension de cette complexité, peut être employée comme outil politique de construction d'une société de la reliance.

3.2 L'épistémologie de la complexité

Enracinée dans les épistémologies constructivistes, la délibération n'est plus un processus visant à trouver un consensus via l'utilisation de connaissances scientifiques produites dans les laboratoires universitaires. La délibération, citoyenne comme scientifique, est en elle-même un laboratoire puisqu'elle constitue un processus ouvert de construction de connaissances. *En réinventant le lien profond, que les positivistes avaient presque brisé, entre la culture civique et la culture scientifique, les nouvelles sciences de la complexité, forte de leur ascèse épistémologique interne, nous incitent à de nouvelles méditations éthiques* (Le Moigne, 2003 261).

La complexité doit être comprise au sens étymologique. Ce mot provient du latin *complexus*, qui signifie **ce qui est tissé ensemble**. La complexité est fille des épistémologies constructivistes. Le dernier étage de l'édifice formé par les épistémologies constructivistes est celui de la complexité – cf. **annexe**. *Edgar Morin* l'y a adjoint en colligeant et en prolongeant le lignage des épistémologies constructivistes. Ce dernier étage est constitué à la fois de l'épistémologie de la complexité qui complète l'édifice construit du constructivisme et l'œuvre monumentale de *la Méthode pour penser complexe* (Morin, 2008). L'ensemble épistémologique et méthodologique constitue ce qu'il nomme **paradigme de la complexité**. Mais en réalité, ces deux constituants sont indissociables voire indiscernables car le paradigme de la complexité substitue la causalité linéaire classique au profit de la causalité circulaire. L'épistémologie nourrit la méthodologie et réciproquement. Ainsi, *la théorie n'est rien sans la méthode, la théorie se confond quasi avec la méthode ou plutôt théorie et méthode sont les deux composants indispensables de la connaissance complexe* (Morin, 1990a, 312).

Dans ce travail, il aurait été tout à fait fondé de dire que ce sont les épistémologies constructivistes qui légitiment la pratique de la délibération politique. Bien qu'il s'agisse d'un synonyme et qu'il porte le même contenu, nous préférons le terme d'épistémologie de la complexité. En effet, le terme de constructivisme a souvent été amalgamé avec des préceptes positivistes et post-positivistes notamment lorsque des chercheurs ont tenté de dresser une critique épistémologique interne à leur discipline, lorsque celle-ci a fait l'objet de questionnements extérieurs.

Par exemple, la discipline des Relations Internationales (RI) naît d'un projet de paix en 1919 donc d'une projectivité. Dans les années 1950-1960, les behavioristes prennent les méthodes objectives de la science exactes pour les appliquer à l'étude des relations internationales, avec

pour moteur de faire des relations internationales une véritable science. Dans les années 1980-1990 les post-positivistes – théoriciens critiques et post-modernistes – reconnaissent que l’objectivité est impossible à atteindre. En 1992, les constructivistes modernistes, emmenés par *Alexander Wendt*, proposent de fusionner les théories positivistes et post-positivistes dans une troisième voie (Wendt, 1992). *Alexander Wendt* se revendique comme un constructiviste en avançant le critère d’intersubjectivité qu’il avance comme une troisième voie. L’intersubjectivité postule qu’il est possible d’extraire des connaissances d’une réalité vraie en croisant les points de vue individuels. Un constructivisme que *Ernst Von Glasersfeld* qualifie de « trivial » (Le Moigne, 2012, 112). *La recherche de critères alternatifs tels que celui de « vérité intersubjective » permet sans doute de sauvegarder formellement le principe de l’externalité de la valeur de la connaissance. Mais en pratique, cette intersubjectivité constitue une expression provisoirement commode dissimulant mal un pragmatisme qu’il vaut sans doute mieux assumer que contester* (Le Moigne, 2012, 69). Même si le constructivisme d’*Alexander Wendt* prend en compte dans sa part post-moderniste la subjectivité des individus, il postule dans sa part positiviste qu’il existe une réalité objectivement vraie. Or, cela apparaît comme une contradiction insolvable aux yeux des épistémologies constructivistes. En effet, le constructivisme historique, initié par *Leonard de Vinci*, postule que la réalité, qu’elle soit ontologique ou intersubjective, n’existe pas car ce n’est pas directement elle qui est modélisée par un sujet. Ce qui est modélisé c’est un point de vue sur elle. L’amalgame est fait¹.

En circonscrivant leur champ d’investigation à leur propre discipline, les chercheurs n’abordent pas l’épistémologie générale, qu’il est possible de qualifier « d’épistémologie transdisciplinaire ». C’est-à-dire qu’ils ne vont pas assez en profondeur pour aborder ce qui a coconstruit les disciplines : ils n’interrogent pas ce qu’est effectivement la connaissance, bien qu’ils en produisent. Afin d’éviter tout amalgames, pour clarifier la position que défend le constructivisme historique et signifier que ce travail s’y inscrit, les termes de complexité, d’épistémologie de la complexité et de pensée complexe sont préférés à ceux de constructivisme et d’épistémologies constructivistes.

¹ Travail réalisé dans le cadre du séminaire approfondi de Relations Internationales (LSPRI2335) intitulé : Penser la complexité des Relations Internationales : ce que le paradigme de la complexité apporte aux Relations Internationales.

3.3 Complexité et pensée complexe

En alimentant le processus de mondialisation, l'être humain a créé le monde complexe sans fournir les outils adéquats pour le comprendre. Or, à l'heure de la mondialisation, les interdépendances croissent, les changements s'accroissent et la complexité s'intensifie. Les problèmes globaux sont désormais des problèmes vitaux. Ils mettent l'espèce humaine en péril. Le rythme de complexification du monde a distancé celui de l'adaptation humaine. L'être humain n'a pas le temps d'être dépassé par le monde. Dans un monde qui se meut en permanence, il doit courir pour rester sur place. Au plus le rythme de l'être humain est en retard sur celui de son environnement, au plus le risque de crise est grand. Comprendre la complexité du réel est donc un enjeu de civilisation.

Aujourd'hui le mot de complexité est sur toutes les lèvres : telle ou telle chose est complexe, le monde est complexe. La complexité au sens morinien du terme est *mot problème et non un mot solution* ou « fourre-tout » sous lequel est balayé toute la poussière des incompréhensions et des incertitudes. La complexité est un défi plutôt qu'une réponse. Il ne s'agit pas de maîtriser le réel comme s'y est attelé la pensée simple, mais plutôt de *s'exercer à une pensée capable de traiter avec le réel, de dialoguer avec lui, de négocier avec lui* (Morin, 1990b, 10).

En 1984, *Edgar Morin* conçoit la connaissance comme *l'objet le plus incertain de la connaissance philosophique et l'objet le moins connu de la connaissance scientifique* (Morin, 2008, 17). Aujourd'hui, le paradigme de la science classique est *incapable de reconnaître et d'appréhender la complexité du réel* (Morin, 1990b, 16). **Le problème fondamental de la compréhension de la complexité réside dans le mode d'organisation de la connaissance.** L'être humain est passé du paradigme géocentrique à héliocentrique sur la base des mêmes données, mais en les réorganisant. Or, aujourd'hui, il est devant un problème similaire. Il ne comprend pas la complexité du réel parce que le paradigme de la science classique ne le permet plus.

L'espèce *Homo Sapiens* n'a jamais disposée d'autant de connaissances. Elle accumule des informations de manière exponentielle. En effet, en considérant que sujet et objet sont disjoints, la connaissance devient un résultat extrait, méthodologiquement par le sujet, des parties objectives de la réalité qu'il a choisies. A mesure que les chercheurs produisent des connaissances, ces dernières s'accumulent. Mais la connaissance n'est pas l'accumulation des informations, c'est l'organisation de celles-ci. Dès lors, il faut une pensée qui organise ces

informations. C'est dans le mode d'organisation de la connaissance que réside la question-clef de la compréhension de la complexité.

Dans la science classique les connaissances sont organisées selon des principes de disjonction et de réduction. Car les préceptes de la méthode de *René Descartes* postulent que puisque la réalité existe ontologiquement, il faut la réduire et la disjoindre en petites parties autant qu'il est possible pour en saisir la substance et l'essence. Chaque partie est étudiée individuellement. C'est de cette compartimentation que sont nées les différentes disciplines scientifiques. La physique touche aux atomes, la géologie étudie les roches, la biologie s'intéresse au vivant. **Concevoir la réalité en disciplines** a eu pour effet de réduire les objets à leurs composants les plus simples. Par exemple, l'être humain est étudié sous sa dimension biologique par la biologie et sociologique par la sociologie. Chaque discipline défend son approche de la vérité. D'autant que chaque champ disciplinaire a développé un langage et des concepts qui lui sont propres. Pourtant, en tant qu'unité complexe, l'être humain renferme ces deux dimensions. En se trouvant compartimentées, simplifiées et décontextualisées les connaissances de la science classique sont accumulées. Les choses sont comprises dans le détail, mais rarement dans l'ensemble. Le mode d'organisation de la connaissance est inadapté pour reconnaître, saisir et appréhender les multiples interactions qui forment l'ensemble. Ainsi la connaissance est une connaissance aveugle car incapable de rendre compte de la complexité du monde.

La complexité est les liens entre les choses. Elle constitue le filigrane du monde. Comprendre la complexité nécessite d'une part de relier des connaissances exhaustives et d'autre part de changer de mode d'organisation de la connaissance pour révéler le tissu complexe du réel. A travers l'Histoire, la pensée classique a permis de formidables avancées. Elle a défait l'être humain du joug de Dieu. Elle a permis de communiquer plus vite et mieux, de développer les soins de santé, d'exaucer la culture et l'organisation des sociétés. Si les famines se sont raréfiées, si les guerres se sont amenuisées, si la mortalité infantile a diminué et si la longévité a augmenté, c'est notamment grâce à la pensée classique. Néanmoins, aujourd'hui, les élucidations de la pensée classique ne permettent plus de comprendre le monde complexe, encore moins de le rendre intelligible. Force est de constater que face aux problèmes complexes de nos sociétés globalisées, la pensée classique a atteint un plafond.

Au regard de la complexité de l'entrée dans le troisième millénaire, le mode de pensée à préconiser est un mode de pensée de la reliance, un mode de pensée complexe apte à rendre compte de la complexité du réel. De nombreux personnages historiques ont contribué à l'émergence de la pensée complexe. De *Héraclite* (IVe siècle av. J-C) à *Leonardo da Vinci*

(1452-1519), *Michel de Montaigne* (1533-1592) et *Giambattista Vico* (1668-1744) ; de *Blaise Pascal* (1623-1662) à *Gaston Bachelard* (1884-1962), *Jean Piaget* (1896-1980) et *Ludwig Von Bertalanffy* (1901-1972) ; de *Karl Popper* (1902-1994) à *Kurt Gödel* (1906-1978), *Heinz Von Foerster* (1911-2002) et *Herbert Simon* (1916-2001) prix Nobel de sciences économiques en 1978 jusqu'à *Ilya Prigogine* (1917-2003) prix Nobel de chimie en 1977, *Thomas Kuhn* (1922-1996), *Francisco Varela* (1946-2001), *Edgar Morin* (1921) et *Jean-Louis Le Moigne* (1931) voici le long lignage qui légitime la pensée complexe. Il s'agit alors de concevoir la réalité selon le principe d'*Unitas multiplex, qui échappe à l'unité abstraite du haut (holisme) et du bas (réductionnisme)* (Morin, 1990b, 23)

Cette conception oppose des principes de distinction/conjonction à la réduction/disjonction, pour entrer dans le paradigme de la complexité. Ce paradigme collige l'ensemble des fondements constructivistes. Il est accessible via l'œuvre monumentale de *la Méthode* (Morin, 2008) pour penser complexe qui consacre notamment la modélisation systémique sans laquelle les liens entre les objets ne seraient pas identifiables. Les lunettes adoptées sont celles de *Blaise Pascal* qui disait : *je tiens pour impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties* (Pascal, 1897, 18). **Le monde n'est pas un puzzle d'objets cartésiens, mais une tapisserie de liens pascaliens**. Le tissu complexe du réel n'est pas disciplinaire. Aussi, cette modélisation se veut transdisciplinaire. La transdisciplinarité, *comme le préfixe « trans » l'indique, concerne ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines et au-delà de toute discipline. Sa finalité est la compréhension du monde présent, dont un des impératifs est l'unité de la connaissance* (Nicolescu, 1996, 27).

Un système est un ensemble de parties qui forment un tout. La manière dont les parties sont liées entre elles et interagissent forme le tout. Un système met en réseau plusieurs parties. Ce filigrane forme un système. **Penser au prisme de la systémique et de la transdisciplinarité participe de l'entrée dans le paradigme de la complexité**. Il est ainsi possible de considérer les multiples relations, interactions et rétroactions qui existent entre le tout et les parties qui forment des ensembles construits et organisés. En effet, le sujet construit le système qu'il choisit d'étudier. Il reconnaît de ce fait, que le système n'existe pas dans la réalité, mais qu'il n'est qu'une modélisation artificielle de la réalité et que la connaissance est construite par processus à partir de cette modélisation. Pour rendre compte au maximum de la complexité du réel, le sujet va alors piocher dans les différents ensembles disciplinaires, il va organiser ces connaissances entre elles pour construire le modèle qui reflète autant qu'il se peut le regard du

sujet sur l'objet. Ensuite le sujet soumet son modèle aux modélisations d'autrui ; l'argumentation sur la plausibilité des modèles s'en suit. La science complexe délibère : elle confronte les points de vue, combine les disciplines, désorganise et réorganise les connaissances, éclaire ses propres cécités afin de construire le meilleur modèle possible.

Trois principes permettent de penser la complexité du réel. Tout d'abord la **dialogique** correspond à une unité complexe entre deux logiques à la fois complémentaires et antagonistes. Par exemple, l'ordre et le désordre, tout en ayant deux logiques intrinsèques divergentes sont indispensables l'un à l'autre pour leur propre constitution. Un monde entièrement organisé ne permettrait aucune émergence ou innovation car toutes les choses auraient définitivement trouvé leur place. Un monde totalement désorganisé serait chaotique. L'organisation dialogique permet à l'ordre et féconder le désordre et inversement. Cette opération mentale se rapproche de la dialectique, mais la dépasse, car elle considère des contradictions traditionnellement considérées comme radicalement opposées en éléments co-constructifs. Par exemple, dans la chaîne alimentaire cyclique, les animaux vivent en en mangeant d'autres et sont à leur tour absorbés lors d'une mort naturelle par une multitude de nécrophages et de bactéries. Il n'y a pas de mort sans vie et réciproquement, l'une et l'autre s'organisent dans l'interface qu'*Héraclite* désignait comme *vivre de mort et mourir de vie*.

Ensuite, le principe de **réursion organisationnelle** postule que, dans un système, il y a non seulement des actions, mais aussi des rétroactions. Elles impliquent un fonctionnement en boucle possiblement positif, c'est-à-dire amplificateur d'une perturbation, ou négatif en l'atténuant. Mais la notion de réursion va plus loin. Dans le processus récursif, les produits sont à la fois les produits et les producteurs de ce qui les produit. Par exemple, l'être humain est le produit d'une union, mais aussi un futur producteur d'un descendant. La réursion va au-delà de la linéarité de la déduction et de l'induction, elle implique de penser le jeu circulaire entre ces deux opérations mentales. Elle recycle la causalité linéaire en causalité circulaire. Le mouvement mis en place par ces cycles auto-productifs, auto-producteurs et auto-organiseurs implique l'ouverture du système. En effet, selon le second principe de la thermodynamique, les constituants de la première cellule vivante n'auraient pas pu s'associer. Un système est donc forcément ouvert pour intégrer les ressources extérieures nécessaires à son maintien dans le temps et à son développement. *Tout ce qui ne se régénère pas, dégénère* (Morin, 2008, 2416). La dynamique intégrative en place est génératrice de l'existence du système puisqu'elle dessine progressivement les contours de son autonomie en le dissociant et l'individualisant de son environnement. Un fœtus humain est relié à un cordon ombilical à sa mère qui le porte. Il en

est très dépendant. Enfant, puis adolescent, à mesure qu'il se nourrit, il est de plus en plus capable de s'émanciper. Au plus l'intégration est importante, au plus l'autonomie est élevée – pour aller plus loin *l'auto-éco-organisation* (Morin, 1990b, 116) précise la manière dont un système puise continuellement dans son environnement pour se constituer.

Enfin, le **principe hologrammatique** oblige une fois de plus à considérer la phrase de *Blaise Pascal*, et à aller plus loin en affirmant que non seulement les parties sont dans le tout, mais que le tout se trouve également à l'intérieur de chacune des parties. C'est ici l'image de l'hologramme qui est mise en avant. Par exemple, l'être humain est une partie de l'univers, mais hologrammatiquement l'univers est également en lui. Chacune de ses cellules est formée à partir d'atomes forgés au cœur d'étoiles lointaines et de certaines molécules provenant de comètes et d'astéroïdes voyageant dans le système solaire. L'être humain n'est que poussières d'étoiles dit *Hubert Reeves*.

Mais alors comment ne pas se perdre dans cette matrice cognitive complexe quasi neutre dans laquelle toutes parties est à l'intérieur d'un tout qui inter-retro-agit avec l'ensemble tout-partie ? La seule chose possible, c'est d'avoir des *méta-points de vue* (Morin, 1990b, 102 ; Morin, 2008, 2209-2424) c'est-à-dire une projectivité, une intentionnalité qui fait appel au système de valeurs de chaque individu. **Le méta-point de vue** c'est là où porte l'œil. C'est la perspective de fouler un horizon choisi, qui par définition, recule à mesure de l'avancement. Cet horizon est celui de **l'éthique**. La question de l'éthique pose à tout un chacun une réflexion à caractère prospectif. Cette réflexion met en évidence différentes perspectives d'avenir et le choix d'une voie préférentielle d'avenir. L'éthique justifie de participer à la construction des trajectoires d'avenir. Pour adopter de pareilles perspectives, l'observateur aussi concepteur, doit s'intégrer dans l'observation et la conception. Le prospectiviste fait alors partie prenante et intégrante du changement qu'il veut voir dans le monde qu'il habite. Le futur n'existe pas, le présent est à construire.

3.4 Complexité et délibération politique

Le paradigme de la complexité collige l'épistémologie de la complexité et la méthode pour penser complexe. En s'intéressant à la connaissance de la connaissance, l'épistémologie de la complexité justifie que la pratique scientifique soit délibérative. Dans cette science c'est la meilleure argumentation qui fait autorité. Le scientifique qui démontre est analogue au citoyen qui délibère. En cherchant à reconnaître, appréhender et saisir la complexité, la pensée complexe consiste à penser selon les trois principes vus ci-dessus : dialogique, récursion organisationnelle et hologrammatie. Ces trois principes permettent de distinguer et de conjointre les connaissances dans une unité ouverte systémique et transdisciplinaire capable de rendre compte de la complexité du réel et de dialoguer avec elle.

La complexité est un défi plutôt qu'une solution. Elle ne consiste pas à définir le réel, ce qui reviendrait à le solutionner. Elle ne cherche pas à révéler les lois qui animent le mouvement du monde. A l'inverse la complexité constitue un angle pour étudier le réel, dans toute sa complexité, avec sa part d'incertitude, d'incompréhension et de contradiction. La complexité est à concevoir *comme principe de la pensée qui considère le monde et non pas comme le principe révélateur de l'essence du monde* (Morin, 1990b, 137-138). Aussi, elle ne consiste pas à simplifier le réel, ni le réduire pour mieux comprendre ce qui le compose. Elle aborde le réel tel qu'il est. *La complexité est effectivement le tissu d'événements, actions, interactions, rétroactions, déterminations, aléas, qui constituent notre monde phénoménal. Mais alors la complexité se présente avec les traits inquiétants du fouillis, de l'inextricable, du désordre, de l'ambiguïté, de l'incertitude* (Morin, 1990b, 21).

En considérant la connaissance comme un processus projectif, la science délibérative considère que c'est l'interaction délibérative entre individus qui est la source de la construction d'une connaissance organisée de telle manière à révéler la complexité du réel. Dans le paradigme de la complexité, c'est donc la délibération qui donne toute sa valeur à la connaissance, c'est elle qui la rend légitime. Or, pour la démocratie délibérative, c'est également la délibération qui est la base de la légitimité parce qu'elle constitue le processus par lequel les volontés citoyennes prennent forme (Manin, 1985, 19). **La délibération politique apparaît alors comme une forme de délibération spécifique car orientée projectivement vers la bonne gouvernance de la « cité ».** Elle fait partie intégrante de la science délibérative de la complexité qui prend pour objet d'étude la complexité du monde, mais cette dernière ne définit aucunement une quelconque projectivité, c'est-à-dire de finalités éthiques. Ce choix revient aux individus délibérants librement. Ce qui fait la force de la délibération, c'est son lignage anthropologique.

Ce qui différencie essentiellement l'être humain de l'animal, c'est sa capacité à user de mots. Une petite différence morphologique au niveau du pharynx a engendré une différence considérable entre le singe et l'être humain quant à sa capacité à communiquer. A la différence du singe, l'être humain est en mesure de produire une infinité de mots. L'aventure humaine est indissociable de l'aventure du mot. Les mots sont des moyens de partage. Ils ouvrent le monde autant qu'ils relient au monde. Depuis *Homo Sapiens*, les tribus, les villages, les villes et les Etats s'organisent autour du langage. Le langage est le socle des sociétés. Il a permis la répartition des tâches au sein des premières communautés, la transmission des différentes coutumes et rites, l'établissement des premières règles de vie, etc.

On ne travaille pas ensemble, on travaille entre les deux. On ne travaille pas, on négocie. J'ai volé [un tel] et j'espère qu'il en a fait de même pour moi (Deleuze and Parnet, 1996). Dans sa conception du dialogue, Gilles Deleuze et Claire Parnet voient l'interaction orale mutuelle comme la voie la plus rapide vers la connaissance. Le dialogue est une combinaison de mots. Il démultiplie la connaissance car il confronte, combine et réfléchit les interprétations. Le développement du langage est synonyme du développement intellectuel et cognitif. Le dialogue entrechoque les vérités et les croyances de chacun. Il n'y a pas d'idées justes, juste des idées. Il n'y a pas de vérité unique, ne serait-ce que parce que chaque mot utilisé pour l'expliquer est sujet à une multitude d'interprétations. *Sous chaque mot, chacun de nous met son sens ou du moins son image qui est souvent un contresens [...]. Il n'y a que des mots inexacts pour désigner quelque chose exactement* (Deleuze and Parnet, 1996). C'est justement en cela que réside tout l'intérêt du dialogue. Le silence et l'écoute sont fondamentaux dans l'architecture du dialogue. Comme le dit Léonard de Vinci, *savoir écouter, c'est posséder outre le sien, le cerveau des autres*. Le dialogue est alors le vecteur pour s'accorder avec autrui, pour métamorphoser son point de vue et le compléter, en d'autres termes composer des volontés citoyennes.

La délibération est plus que la discussion ou le dialogue : elle se fait en vue de parvenir à une décision ou de prendre une décision. Ce qui compte dans une délibération, ce n'est pas ce que l'individu porte en lui au moment de la délibération, mais plutôt ce qui se crée au moment de l'échange interactif entre deux personnes ou plus. C'est dans cette interaction, et non dans les méthodes scientifiques réduisant et disjoignant, que réside tout le potentiel d'appréhension, de compréhension et d'explication de la complexité du réel. **Dès lors, si la délibération politique se donne pour mission de rendre intelligible la complexité du réel, au sens du complexe,** tout en restant projectivement orientée vers la meilleure décision politique possible pour la « cité », elle peut se baser sur l'épistémologie de la complexité. **En cherchant à comprendre**

la complexité, elle peut ainsi reconnaître les fondements épistémologiques d'une délibération politique jusqu'alors sans fondement. La délibération politique une fois fondée par l'épistémologie de la complexité, fonde à son tour la démocratie délibérative. La délibération politique devient donc une délibération politique de la complexité. Elle permet une démocratie délibérative, délibérant en complexité. La complexité apparaît comme le support et le repère pour mener une délibération politique dans une démocratie délibérative. Elle légitime la pratique de la délibération politique en donnant ainsi une raison d'être à la démocratie délibérative.

En société, que ce soit entre citoyens ou élus, entre membres du parlement ou membres du gouvernement, la dialogue est d'ores et déjà le moyen privilégié pour mener la politique. Par exemple, dans les parlements, dans l'hémicycle, les rangs ou à la tribune, c'est bien le dialogue délibératif qui est l'outil de co-compréhension et de co-décision. C'était déjà le cas dans la démocratie athénienne. Or, *la complexité, on n'y entre pas, on est dedans* (Le Moigne, 2010, 2). Aussi, en voulant prendre la meilleure des décisions possibles, les parlementaires cherchent à le faire en fonction d'un contexte, lui-même constitué de ce qui est tissé ensemble. Sans forcément en avoir conscience, sans nécessairement le formuler en tant que tel, les membres parlementaires tentent de prendre la meilleure décision dans la complexité du monde. Au moment de prendre la parole ils contextualisent, rendant ainsi compte, autant qu'il se peut, de la complexité de l'environnement avant de proposer projectivement un moyen de supplanter la complexité de ce contexte. Mais cette contextualisation, ce dialogue délibératif de la complexité atteint un plafond correspondant aux limites du logiciel de pensée à partir duquel la délibération prend effet. En l'occurrence, le mode de pensée classique. D'autant que l'effet compétitif de ce logiciel de pensée oblige les acteurs du débat à défendre leur position, leur vérité, plutôt qu'à chercher le consensus. Ils n'entendent que ce qu'ils veulent entendre. Ils n'entendent que ce que qu'ils attendent. **De ce point de vue, la délibération politique classique mutile la complexité et dilapide toutes entreprises de compréhension de la complexité.**

Aussi, il est indispensable de changer de logiciel de pensée, d'adopter une pensée complexe. La pensée complexe a été élaborée dans le but de rendre intelligible la complexité du réel. **Si la complexité est le support et le repère qui légitime la pratique de délibération politique alors la pensée complexe en constitue l'outil de prédilection.** La délibération politique de la complexité est envisageable à l'aune d'une pensée complexe. Elle doit alors s'imprégner et suivre les principes de pensée complexe que sont le principe hologrammatique, le principe de dialogique et le principe de récursion organisationnelle.

Partant du postulat que chaque individu est porteur de connaissances sur le monde – voire porteur d’une discipline à l’issue d’un parcours spécialisant – mais aussi de savoir-faire et de savoir-être, la compréhension de monde et de sa complexité en filigrane n’est possible qu’au travers de plusieurs individus. La délibération apparaît alors comme le moyen d’unifier les connaissances dont chacun est porteur. A mesure que le nombre d’individus participant à la délibération croît, le potentiel de compréhension de la complexité croît également, tout comme le risque de perdre le fil de la délibération. **Il faut donc développer une culture du dialogue constructif vers la connaissance, une culture de la délibération politique.** Les trois principes de complexité vont dans ce sens. Le principe hologrammatique permet de voir l’autre comme un hologramme. Il offre les moyens de percevoir ce qu’il y a de l’un dans l’autre et inversement. Ainsi, dans cette configuration en miroir poreux, dans cette recherche de mutualité, il y a une mise en interaction. Or, nulle intelligence individuelle n’est plus apte à comprendre la complexité que l’ensemble des intelligences individuelles. Le principe hologrammatique invite à comprendre l’autre pour mieux comprendre la complexité. La **délibération hologrammatique** devient alors une coopération dans laquelle chaque individu croise son regard avec celui des autres et intègre son intelligence individuelle dans des intelligences collectives.

Chaque individu est porteur d’une projectivité spécifique. Avant délibération, il est quasi-impossible qu’il y ait, de fait, un consensus unanimiste. L’ouverture à l’autre par le vecteur du dialogue permet de former ou de reformer les opinions et les volontés. La délibération hologrammatique permet au dialogue d’être animé par la recherche du commun et non exclusivement par la volonté d’une construction en/par opposition aux autres. Mais, malgré la recherche de consensus, la diversité des points de vue implique qu’il y ait, de fait, des dissensus. Il ne s’agit pas de rejeter les dissensions. La démocratie se veut intégrative. Pour garder cette diversité de points de vue – qui font la richesse des démocraties – tout en permettant l’unité politique – qui permet la pérennité des démocratie – il convient de se doter du principe de dialogique. La **délibération dialogique** permet de combiner ensemble des logiques qui apparaissaient mutuellement exclusives. Par la délibération, les divergences s’intègrent dans des volontés formées par cette délibération sans que le principe majoritaire agrégatif ne les rejette. Le commun n’est accessible qu’à la condition de reconnaître d’une part la différence des uns par rapport aux autres et d’autre part l’interdépendance des autres par rapport aux uns. Les grandes idéologies peuvent alors suivre la maxime de *Blaise Pascal, l’erreur n’est pas le contraire de la vérité, elle est l’oubli de la vérité contraire.* En tentant de ne pas tomber dans

cette erreur, les différentes idéologies peuvent rejeter la *dialectique* de *Platon* qui consiste à rejeter les thèses contradictoires pour faire progresser l'esprit vers la vérité (Meyer, 2008, 14). Les différentes idéologies peuvent s'emparer de la *dialectique* de *Friedrich Hegel* pour accueillir les vérités dans la recherche de la vérité. Les notions déterminées que sont le vrai et le faux se mettent en mouvement. Les principes d'identité et de contradiction des idéologies se diluent – dans le *tiers inclus* de *Basarab Nicolescu* (Nicolescu, 2012, 28). Une idéologie libérale peut alors comprendre une idéologie communiste et réciproquement. Avec le principe de dialogique, l'une peut se rendre compte que l'individu ne se développe pas exclusivement individuellement, tandis que l'autre peut comprendre que l'individu ne s'émancipe pas exclusivement par le groupe. La délibération dialogique peut alors tomber d'accord sur le fond commun outrepassant ces idéologies, autorisant ainsi une réelle coopération qui vient supplanter la compétition. En acceptant, d'unir en soi deux vérités contraires ou contradictoires, les deux idéologies peuvent alors avancer ensemble, de manière interdépendante, dans une unité ouverte.

En dépassant les contradictions idéologiques dans une unité méta-idéologique, le principe de dialogique met en mouvement les contradictions. Il permet aux idéologies de s'ouvrir les unes aux autres, de s'y confronter pour mieux se repenser dans une dynamique coopérative. La délibération politique est complexe. D'une part elle constitue un écheveau indémêlable d'idées dont l'issue est imprédictible. D'autre part, la **délibération politique est créative**. En effet d'elle-même émergent des idées qui n'étaient pas présentes avant la discussion. Dans la **délibération compétitive**, le tout – qu'est le dialogue – est moins que la somme des parties délibératives – que constituent les acteurs du débat. En effet, puisque chacun défend sa position et son bout de réalité, le dialogue n'est pas constructif. Il est donc plus pauvre que ce que chacun a en tête. Chacun campe sur sa position en ne prenant en considération que ce qui l'oppose aux autres et non pas ce qui pourraient potentiellement être commun, c'est-à-dire ce qui permettrait de relier les différentes positions. Ainsi, la partie est plus que le tout. La partie renferme des propriétés que n'a pas le tout. En revanche dans la **coopération délibérative**, chaque partie est constructive du tout car chacun partage sa position et intègre celle des autres. Alimenté par les principes hologrammatique et dialogique, le tout acquiert des propriétés non présentes dans les parties prises individuellement. Ces propriétés sont dites émergentes. Ces émergences constituent la plus-value de la délibération : elles sont les méta-idées collectives. Ces idées transcendantales aux parties prenantes sont nées de la délibération politique. Elle permettant de prendre une décision politique légitime.

Une idée émergente est toujours innovante. Elle est souvent le produit d'un collectif, plutôt que d'un seul individu. La délibération politique de la complexité doit rechercher cette émergence car elle permet de faire évoluer la politique et donc la démocratie au sens large. Cette méta-idée résulte d'un processus de construction collective. Dans ce processus les idées individuelles se combinent, s'entre-combinent et entre-combattent pour s'organiser en synchronie et en diachronie – respectivement en même temps et à travers le temps. Dans ce jeu d'équilibre organisationnel peut émerger la méta-idée collective. Pour parvenir à mettre sur pied un tel processus d'osmose entre les participants il faut que chacun dispose d'une culture de la délibération politique. **Après avoir pris hologrammatiquement l'autre en considération, après être monté dialogiquement en unité en intégrant les différents points de vue,** il s'agit de penser en termes de récursion organisationnelle. Dès lors, les idées individuelles peuvent s'organiser en un tout, pour faire émerger une idée commune. C'est-à-dire que les auteurs de ces idées doivent considérer la manière dont l'idée qu'ils introduisent dans le tout en gestation va contribuer à la dynamique de construction de l'édifice cognitif qui débouchera sur la méta-idée. La **délibération politique en récursion organisationnelle** est une forme **d'écologie des idées**. Chaque idée dépend du contexte dans lequel elle est introduite. Dans la délibération, dès qu'une idée est entre dans la discussion, elle échappe aux intentions de celui qui l'y a introduit. Cette idée fait son chemin par effets boomerang, effets boule de neige et effets papillon. Avec le concours des autres, elle fait jaillir des idées filles construites sur la base des précédentes. L'idée mère est alors productrice d'idées filles qui la reproduise et la diversifie. Par construction l'idée collective en gestation devient de plus en plus riche et de plus en plus consensuelle. Ce chemin reproductif peut mener jusqu'à la méta-idée. Mais pour ce faire, chacun doit comprendre la place qu'il occupe dans ce processus collectif d'émergence. C'est tout l'art du discours : la rhétorique (Meyer, 2008). Il s'agit de se situer en tant que locuteur – *ethos* – dans un auditoire – *pathos* – avec pour vecteur aux autres le dialogue – *logos*. Chacun peut stratégiquement approuver, ajouter, contester et modifier pour participer à l'éclosion de l'idée collective. La néo-idée collective est alors soumise à l'aléa, au hasard d'arguments impromptus qui entravent son cours, mais aussi à la prise d'initiative d'autrui qui apporte des idées nouvelles, transforme l'idée initiale, l'enrichit ou la fait dériver. Dans la délibération collective organisationnelle l'intervention de chacun désorganise ou organise l'idée collective en développement. Pour que la délibération politique en récursion organisationnelle aboutisse sur une émergence nourrie des idées de chacun, chacun doit la penser en termes de maïeutique socratique, cette posture consistant à faire accoucher la délibération politique d'elle-même.

4 Conclusion

La science classique naît avec *René Descartes*. Elle part du postulat que la réalité existe de manière ontologique et déterminée. La connaissance est un résultat à extraire de cette réalité existentielle. Autrement dit, chaque composant choisi du monde est porteur de connaissances définitivement vraies qu'il convient d'extraire rationnellement. *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls* évoluent dans un monde scientifique cartésien. Ils usent d'un mode de pensée classique. Ils considèrent les individus comme disposant intrinsèquement d'une volonté fixe déjà déterminée. La volonté générale correspond donc à l'ensemble des volontés individuelles rationnelles. Par déduction, que ce soit par le vote ou par le dialogue collectif rationnel, c'est l'agrégation de toutes les volontés individuelles, égales en droit, qui permet de tendre vers un accord unanime. Dans la pensée classique c'est donc le vote et le dialogue rationnel qui est à la base de la légitimité de la décision politique car ils permettent d'extraire la volonté rationnelle de chaque individu et révèlent ainsi la volonté générale démocratique.

La science initiée par *Léonard De Vinci* postule qu'il n'existe pas de réalité ontologique du fait qu'il est impossible d'y avoir un accès direct. Entre l'individu et le réel, il y a une modélisation propre à chaque individu qui dépend de ses cinq sens, de son passé et de son intentionalité. Autrement dit, l'individu ne modélise pas directement la réalité, mais un point de vue sur le réel. La connaissance est alors un processus perpétuel de va et vient entre l'individu et le réel. Considérer que l'individu est porteur d'une volonté prédéterminée, c'est postuler la connaissance est un résultat définitivement vrai. Considérer que la volonté d'un individu varie et se forme au cours du temps, c'est considérer que la connaissance est un processus vers l'horizon indépassable de la vérité. *Les vérités sont des choses à faire et non à découvrir, ce sont des constructions et non des trésors* (Valéry, 1973, 319). Ainsi, l'approche épistémologique constructiviste fait peau neuve vers le pragmatisme de *John Dewey*, c'est-à-dire vers une connaissance construite comme une enquête démocratique et participative.

Cette conception dynamique de la connaissance invite à récuser la conclusion fondamentale de *Jean-Jacques Rousseau*, *Emmanuel-Joseph Sieyès* et *John Rawls*. En effet, si la connaissance est évolutive et expérientielle, c'est non plus l'agrégation des volontés individuelles, mais le processus de délibération qui est à la base de la légitimité de la décision politique. C'est par le processus de délibération politique que se construit la connaissance de chacun dans l'interaction entre, au travers et au-delà des connaissances des autres. Ainsi, la délibération politique est un

processus interactionnel d'enrichissement cognitif. Cet enrichissement est projectif car il fait appel à l'intentionnalité de chaque individu, c'est-à-dire à son éthique et à ses perspectives d'avenir.

Bernard Manin, dans son *esquisse d'une théorie de la délibération politique*, suppose le caractère construit de la connaissance, mais ne le propose pas. Aborder l'épistémologie générale c'est plonger sous les disciplines pour découvrir le fond commun qui les a fait naître. C'est faire l'exégèse de la connaissance pour mieux connaître la connaissance. La conception de l'individu de *Bernard Manin*, non pas comme porteur, mais acteur de sa propre connaissance s'enracine dans les épistémologies constructivistes et l'épistémologie de la complexité car cette épistémologie reconnaît le caractère construit de la connaissance. Par suite, cet enracinement éclaire la manière dont la délibération politique peut être pratiquée.

La complexité, du latin *complexus*, signifie ce qui est tissé ensemble. Si la délibération politique cherche à rendre compte de la complexité du réel pour prendre les meilleures décisions possibles, elle peut reconnaître les fondements épistémologiques d'une démocratie délibérative jusqu'alors sans fondement. La complexité devient alors le support et le repère de la délibération politique. Elle légitime la pratique de la délibération politique car elle considère la délibération et l'argumentation comme un moyen de créer de la connaissance valable ayant autant de valeur que les connaissances produites en laboratoire universitaire. L'ensemble des citoyens, élus et scientifiques, sur un pied d'égalité, sont alors invités à vivre *la démocratie comme une expérience et pas un mode universel indépendant de l'histoire* (Rorty, 1994, 222).

Les individus sont formés, notamment via l'enseignement traditionnel, à un mode de pensée classique qui est basé sur des principes de disjonction et de réduction des connaissances. Ces principes, simplifiant le réel pour mieux le comprendre, mutilent la complexité car ils organisent la connaissance selon un mode d'organisation monodisciplinaire, parcellaire et compartimenté. Ils façonnent une connaissance aveugle face à ce qui est tissé ensemble donc aveugle à la complexité du monde. Pour comprendre la complexité du réel, il convient d'opposer à ces principes, ceux de la conjonction et de la distinction pour adopter un mode d'organisation de la connaissance reliant les disciplines entre elles. Les parties prenantes à la délibération politique, donc potentiellement tous citoyens, peuvent alors adopter un mode de pensée complexe dédié à la compréhension de la complexité. La pensée complexe propose de penser en termes d'hologrammatique, de récursion organisationnelle et de dialogique. Il convient alors de mener la délibération politique selon ces trois principes afin de pratiquer une délibération politique de la complexité, par la complexité et en complexité. Cette délibération

dépasse les clivages en conjoignant des vérités contraires. Elle outrepassse la compétition vers la coopération. Elle intègre les intelligences individuelles pour construire des intelligences collectives, projectives et multidisciplinaires. Elle fonde, en pratique, une démocratie délibérative.

Le grand défi du XXI^e siècle est celui de l'éducation à la complexité. C'est celui de l'éducation à une pensée complexe apte à rendre compte de la complexité du monde, capable de prendre la mesure des changements sociétaux. En cela réside la condition première pour mettre sur pied une démocratie délibérative prenant des décisions efficaces face à la complexité grandissante de la mondialisation. La délibération politique en complexité, doublée de la pensée complexe, permettrait de relier et d'organiser les différents savoirs entre eux. Elle ouvre sur une science citoyenne participative, distribuée et connective qui accroîtrait le potentiel collectif nécessaire à la résolution des enjeux multidimensionnels, qui s'entre-combinent et s'entre-combattent à l'échelle planétaire comme les dix-sept objectifs du développement durable de l'ONU. Seule une société éduquée à la complexité, une société apprenante en complexité, pourra se mettre au diapason de la complexité grandissante pour tracer des chemins d'avenirs durables. Ces chemins portent sur des horizons inconnus de tous, mais nous savons que ces chemins se font en marchant.

5 Annexe : des épistémologies constructivistes au paradigme de la complexité

La pensée complexe a de tout temps existée. N'était-il pas complexe pour *Homo Habilis* il y a 2 millions d'années de mettre en relation des objets, ses mains et sa tête ? N'était-il pas complexe pour *Homo Erectus* il y a 400 000 ans de prendre en considération les matériaux, le vent, l'humidité pour allumer un feu ? N'était-il pas complexe lors de la sédentarisation au néolithique d'organiser les relations humaines pour assurer le bon déroulement de la vie en communauté ? La complexité se révèle être une perpétuelle compétition entre l'être humain et le monde qui l'entoure².

C'est *Léonard De Vinci* (1456-1519) qui dans ses *Carnets* cherche à révéler des méthodes pour composer des connaissances enseignables, des connaissances construites. L'œuvre de *Léonard De Vinci* est écrite un siècle avant le *Discours de la Méthode* de *René Descartes* considéré comme le fondateur des sciences exactes. En étudiant ces *Carnets*, *Paul Valéry* dégage en 1894, une *Introduction à la méthode de Léonard de Vinci* qui est une interprétation épistémologique du travail de *De Vinci* – mais à cette date le mot « épistémologie » n'existe pas encore.

Blaise Pascal (1623-1662) est largement considéré par la culture cartésienne comme un scientifique rigoureux. Pourtant sa célèbre phrase, *toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties* s'inscrit à rebours de la méthode de *Descartes*.

Giambattista Vico (1668-1744) est l'auteur d'une œuvre avant-coureur de l'épistémologie constructiviste : *Scienza Nuova* ou *Principe d'une science nouvelle*. Il postule que *le vrai et le faire sont une seule et même chose*. Il définit ainsi la connaissance comme quelque chose de construit. Il n'y a pas une réalité ontologique. Avec le principe de l'*Ingenium*, *cette faculté mentale qui permet de relier de manière rapide, appropriée et heureuse des choses séparées*, il met à l'honneur la dialectique et la dialogique traduisant que dans toute unité il y a des logiques à la fois antagonistes et complémentaires.

² La présente annexe est basée sur Le Moigne, 2012.

Emmanuel Kant (1724-1804) dans *La critique de la faculté de juger* reconnaît la capacité de l'esprit humain à élaborer des fins. Autrement dit, la connaissance n'est pas neutre, elle est construite selon des raisonnants pourvus de buts. Or, les positivistes et les réalistes postulent que la connaissance n'est pas construite selon un sens, qu'elle est neutre. C'est au début de XIX^e siècle que les contours du constructivisme commencent à s'affirmer.

Paul Valéry (1870-1945) ayant étudié les *Carnets* de Léonard de Vinci joue un rôle largement sous-estimé. Il reconnaît la capacité de l'esprit à produire et à construire des connaissances. Il use d'une phénoménologie du réel. Ainsi, il établit le rôle de l'expérience sensible dans la connaissance du réel.

En Allemagne, *Dilthey* (1833-1911) restaure le concept de *noologie*, ou science de l'esprit, en lui accordant une nouvelle valeur épistémologique. En Russie, *Bogdanov* invente la *tectologie*, ou science universelle de l'organisation. *Tektos*, la charpente ou la structure, suggère qu'il faut construire et architecturer la connaissance pour concevoir. Aux Etats-Unis, le pragmatisme prend son essor avec *Pierce* (1839-1914) *James* (1842-1910) et *Dewey* (1859-1952). La raison est alors délibérative. Ce n'est pas le vrai qui est recherché, mais la délibération par l'argumentation. Dès lors, l'enquête pragmatique par l'abduction, et non plus la vérification d'une vérité objective par la déduction, permet la construction de connaissance.

Gaston Bachelard (1884-1962) dans *La formation de l'esprit scientifique* (1938) remet en cause la position positiviste par sa célèbre phrase *Rien n'est donné, tout est construit* qui évoquée dans son contexte prend tout son sens. *Les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question ... Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit.* Le connu n'est pas séparable du connaissant. *La méditation de l'objet par le sujet prend toujours la forme du projet.* Identifiant et reconnaissant les cécités de la connaissance entre l'objectivité et la subjectivité, *Gaston Bachelard* propose de se placer au-delà : dans la projectivité.

A partir de 1950, le constructivisme s'institutionnalise. En effet, l'apparition de la cybernétique de *Norbert Wiener* (1894-1964), mathématicien, pose un véritable défi épistémologique. La cybernétique cherche à comprendre et non pas expliquer les mécanismes de communication et de régulation des systèmes naturels et artificiels. L'article scientifique clef intitulé *Comportement, intention et téléologie* est incontournable dans l'émergence des épistémologies constructivistes. En cherchant à instituer la cybernétique, qui n'entre dans aucun des carcans

disciplinaires du positivisme, il défriche légèrement les incidences épistémologiques. Le concept de téléologie traduit la prise en considération de la finalité du système, mais n'approfondit pas les implications épistémologiques.

Gregory Bateson (1904-1980), psychologue et anthropologue et *Heinz Von Foerster* (1911-2002), physicien et bio-informaticien, reprennent ces questionnements épistémologiques. Le premier, de l'École de Palo Alto renouvelle les épistémologies constructivistes. Dans, *Vers une écologie de l'esprit* (1972), il met en évidence l'importance des modèles cognitifs dans la formation des connaissances. Le second, montre le caractère récursif et auto-organisateur de la connaissance ainsi que le rôle de l'observateur dans cette récursivité.

Ernst Von Glasersfeld (1917-2010) et *Yves Barel* (1930-1990) sont deux pionniers de l'interdisciplinarité. Le premier, publie en 1981, *Introduction à un constructivisme radical*, pour interroger la portée interdisciplinaire de la cybernétique. Le second, tente de comprendre quelles stratégies, notamment dialectiques, permettent à l'observateur de dialoguer avec la réalité.

Enfin, trois grands contributeurs viennent colliger l'ensemble des contributions depuis *Léonard de Vinci*. Ils fondent un socle sur lequel les épistémologies constructivistes peuvent s'émanciper en tant que paradigme constitué, mais toujours ouvert. Une culture constructiviste se développe, l'épistémologie constructiviste devient enseignable.

Premièrement, *Jean Piaget* (1896-1980), biologiste et psychologue, développe le modèle du *système cyclique des sciences*. Avec l'intention d'instituer le constructivisme, il développe une architecture visant à organiser les sciences entre elles. Dans *Encyclopédie Pléiade*, il montre à la fois l'indissociabilité du sujet et de l'objet, mais aussi la nécessité de dissoudre les carcans disciplinaires pour ne plus distinguer ni hiérarchiser les sciences qu'elles soient socio-humaines ou exactes. Selon *Jean Piaget*, de manière cyclique, tous savoirs, toutes disciplines sont indispensables pour une compréhension globale et multidisciplinaire.

Deuxièmement, *Herbert Simon* (1916-2001), prix Nobel d'économie en 1978, développe le *paradigme des sciences de l'artificiel*. Reconnaissant que la connaissance est un *processus* et non un *résultat*, il démontre la construction de nos connaissances est artificielle. Elle résulte des représentations fabriquées pour extraire de l'intelligibilité de l'environnement du sujet pensant. Ainsi, le sujet modélise la réalité qui l'entoure. Cette modélisation dépend de l'intention du sujet, donc du projet qui le pousse à connaître. Emanant d'un projet, le mode de

connaissance reconnaît l'intentionnalité de sujet sur l'objet qu'il cherche à comprendre. Son mode de connaissance est dit *projectif*.

Troisièmement, *Edgar Morin* (1921), vient unifier l'ensemble des épistémologies constructivistes dans ce qu'il nomme le *paradigme de la complexité*. Ce dernier constitue pour l'instant le dernier étage des épistémologies constructivistes. Il emprunte le terme de paradigme à *Thomas Kuhn*. En 1962, ce dernier dans *La structure des révolutions scientifiques* l'utilise pour caractériser la convergence des esprits des scientifiques et des méthodes qu'ils utilisent. L'avancée de la science n'est pas continue, elle se déroule par passage d'un paradigme à l'autre via des révolutions du mode de penser. Par exemple, la révolution copernicienne qui a entraîné un véritable bouleversement des représentations du monde puisque ce n'est plus le soleil qui tourne autour de la Terre, mais l'inverse. Pour *Edgar Morin*, ce changement de paradigme n'est possible qu'à condition de changer de mode d'organisation de la connaissance. En effet, l'être humain est passé d'une représentation géocentrique à héliocentrique, sur la base des mêmes connaissances, mais en les réorganisant. Le paradigme de la complexité invite à métamorphoser en profondeur sa représentation du monde en reliant les connaissances entre-elles. Cette reliance est accessible via *la Méthode*. Durant une trentaine d'années *Edgar Morin* constitue l'œuvre monumentale de *la Méthode* pour penser l'infinie complexité du monde en six tomes : *La Nature de la nature, La Vie de la vie, La Connaissance de la connaissance, L'Écologie des idées, L'Identité humaine* et *L'éthique*. Elle consacre la *pensée complexe* – le terme apparaît pour la première fois en 1982 – au lieu de la penser analytique comme que préconise le *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison* de *René Descartes* en 1637. *La méthode* montre comment relier les connaissances à partir de la boucle rétroactive qu'il existe entre l'observateur concepteur et l'objet conçu. En intégrant l'intentionnalité dans le processus de connaissance, cette méthode invite à faire de la *science avec conscience* (1990), c'est-à-dire d'humaniser la sciences, jusqu'alors purement rationnelle, afin de la mettre au service de l'éthique.

Le constructivisme résulte d'un lignage de plus de cinq siècles. Il est employé et repris dans la littérature scientifique souvent à mauvais escient car sans recul historique. C'est pourquoi, selon *Jean-Louis Le Moigne*³, le terme de *paradigme de la complexité* est aujourd'hui plus apte que celui de constructivisme pour rendre compte du lignage du constructivisme et remettre à l'ordre du jour les discussions épistémologiques. Il régénère l'intelligibilité des éléments incontournables du constructivisme dans une *unité complexe*.

³ Rencontre avec *Jean-Louis Le Moigne* à Paris le 15/12/2017.

6 Références

- Arrow, K.J. (2012). *Social Choice and Individual Values*. Martino Fine Books. pp. 110.
- Bachelard, G. (1934). *Le Nouvel Esprit scientifique*. PUF. pp. 181.
- Boutinet, J-P. (2015). *Anthropologie du projet*. PUF. pp. 464.
- De Tocqueville, A. (1848). *De la démocratie en Amérique*. Tome 1. Pagnerre. pp. 358.
- Deleuze, G. and Parnet, C. (1996). *Dialogues*. Flammarion. pp. 187.
- Downs, A. (2013). *An Economic Theory of Democracy*. Editions de l'Université de Bruxelles. pp. 368.
- Dryzek, J.S. (2000). *Deliberative Democracy and Beyond. Liberal, Critics, Contestations*. Oxford University Press. pp. 195.
- Foucault, M. (1984). *Histoire de la sexualité III : le souci de soi*, Gallimard, 1984. pp. 336.
- Habermas, J. (1996). *Between Facts and norms: Contributions to a Discourse Theory of Law and Democracy*. Cambridge MIT Presse. pp. 631.
- Keane, J. (2009). *The Life and Death of Democracy*. W.W. Norton & Company. pp. 992.
- Latour, B. (2008). Pour un dialogue entre science politique et science studies. *Revue française de science politique*. Volume 58. Numéro 4. pp. 657-678.
- Le Moigne, J-L. (1994). *La Théorie du Système Général, Théorie de la Modélisation*. PUF. pp. 352.
- Le Moigne, J-L. (2003). *Le constructivisme : Modéliser pour comprendre*. Tome 3. L'Harmattan. pp. 336.
- Le Moigne, J-L. (2010). Agir-Penser en complexité : le discours de la méthode de notre temps. *Réseau Intelligence de la Complexité*. Conférence Grand Débat 2010. pp. 22.
- Le Moigne, J-L. (2012). *Les épistémologies constructivistes*. PUF. pp. 128.
- Manin, B. (2012). *Principes du gouvernement représentatif*. Flammarion. pp. 320.
- Manin, B. (1985). Volonté générale ou délibération ? Esquisse d'une théorie de la délibération politique. *Le Débat*. Volume 1. Numéro 33. pp. 72-97.
- Meyer, M. (2008). *Principia Rhetorica : une théorie générale de l'argumentation*. Fayard. pp. 330.
- Morin, E. (1968). *La Méthode : La Connaissance de la connaissance*. Tome 3. Le Seuil. pp. 265.
- Morin, E. (1990a). *Science avec conscience*. Seuil. pp. 315.
- Morin E. (1990b). *Introduction à la pensée complexe*. Seuil. pp. 160.
- Morin, E. (2008). *La méthode*. Paris. pp. 2512.
- Nicolescu, B. (1996). *La transdisciplinarité : manifeste*. Du Rocher. pp. 231.

- Nicolescu, B. (2012). *Le Tiers Inclus : de la physique quantique à l'ontologie*. Centre International de Recherches en études Transdisciplinaires. Bulletin Interactif numéro 13.
- Pascal, B. (1897). *Pensées*. Léon Brunschvicg. Paris. pp. 250.
- Piaget, J. (1967). Logique et connaissance scientifique. Encyclopédie de la Pléiade. pp. 1376.
- Rawls, J. (2005). *Political Liberalism*. Columbia University Press. pp. 576.
- Rawls, J. (2009). *A Theory of Justice*. Belknap Press. pp. 607.
- Reuchamps, M., Caluwaerts, D., Dodeigne, J., Jacquet, V., Moskovic, J., and Devillers, S. (2017). Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative. *CRISP*. Numéro 2344-2345.
- Rorty, R. (1994). *Objectivisme, relativisme et vérité*. PUF. pp. 256.
- Rousseau, J-J. (1964). Discours sur l'économie politique. In J-J. Rousseau, *Œuvre complètes*. Tome 3. Gallimard. pp. 2240.
- Rousseau, J-J. (2001). *Du contrat social*, Flammarion. pp. 256.
- Schumpeter, J. (1990). Capitalisme, socialisme et démocratie. Payot. pp. 451.
- Smith, G. (2010). *Democratic Innovations: Designing Institutions for Citizen Participation*. Cambridge University Press. pp. 220.
- Spire, A. (1999). *La pensée-Prigogine*. Desclée de Brouwer. pp. 206.
- Valéry, P. (1973). *Cahiers*. Collection Pléiade 1894-1945. Gallimard.
- Van Reybrouck, D. (2016). Manifeste du G1000. www.g1000.org
- Von Glasersfeld, E. (1988). Introduction à un constructivisme radical. In P. Watzlawick, *L'invention de la réalité*. Seuil. pp. 19-43.
- Weinberg, G. (1975). *An introduction to general systems thinking*. Wiley Interscience. pp. 279.
- Wendt, A. (1992). Anarchy is what States Make of it: The Social Construction of Power Politics. *International Organization*, Volume 46, pp. 391-425.

7 Résumé

La science issue de *Descartes* considère la connaissance comme un résultat. De ce point de vue, les individus sont porteurs d'une volonté fixe et prédéterminée. Selon *Rousseau*, *Sieyès* et *Rawls*, c'est ainsi l'agrégation des volontés individuelles qui légitime la décision politique car elle révèle la volonté générale. *Bernard Manin* récuse la conclusion fondamentale de ces trois penseurs. Selon lui, les volontés individuelles ne sont pas déjà formées mais se construisent continuellement dans la délibération politique. La décision politique légitime n'est plus l'agrégation des volontés, mais la délibération de tous.

La science issue de *De Vinci* envisage la connaissance comme un processus de construction. Elle se base sur les épistémologies constructivistes que collige l'épistémologie de la complexité d'*Edgar Morin*. *Bernard Manin* suppose cette épistémologie, mais ne la propose pas. La proposer permet d'enraciner la démocratie délibérative dans l'épistémologie de la complexité. La complexité, du latin *complexus*, signifie ce qui est tissé ensemble. Dès lors que la délibération politique cherche à reconnaître, saisir et appréhender la complexité du réel, elle peut se fonder sur l'épistémologie de la complexité. La complexité devient alors le support et le repère de la pratique de la délibération politique. La pensée complexe devient l'outil pour mener une délibération politique en complexité.